

Conférence de presse

Bruxelles, 2 mars 2011

ATLAS DE BELGIQUE



Géographie politique



Paysage, monde rural
et agriculture



Villes



Habitat



Activités économiques



Population

ATLAS DE BELGIQUE 2011

SURVOL DES 6 FASCICULES THEMATIQUES

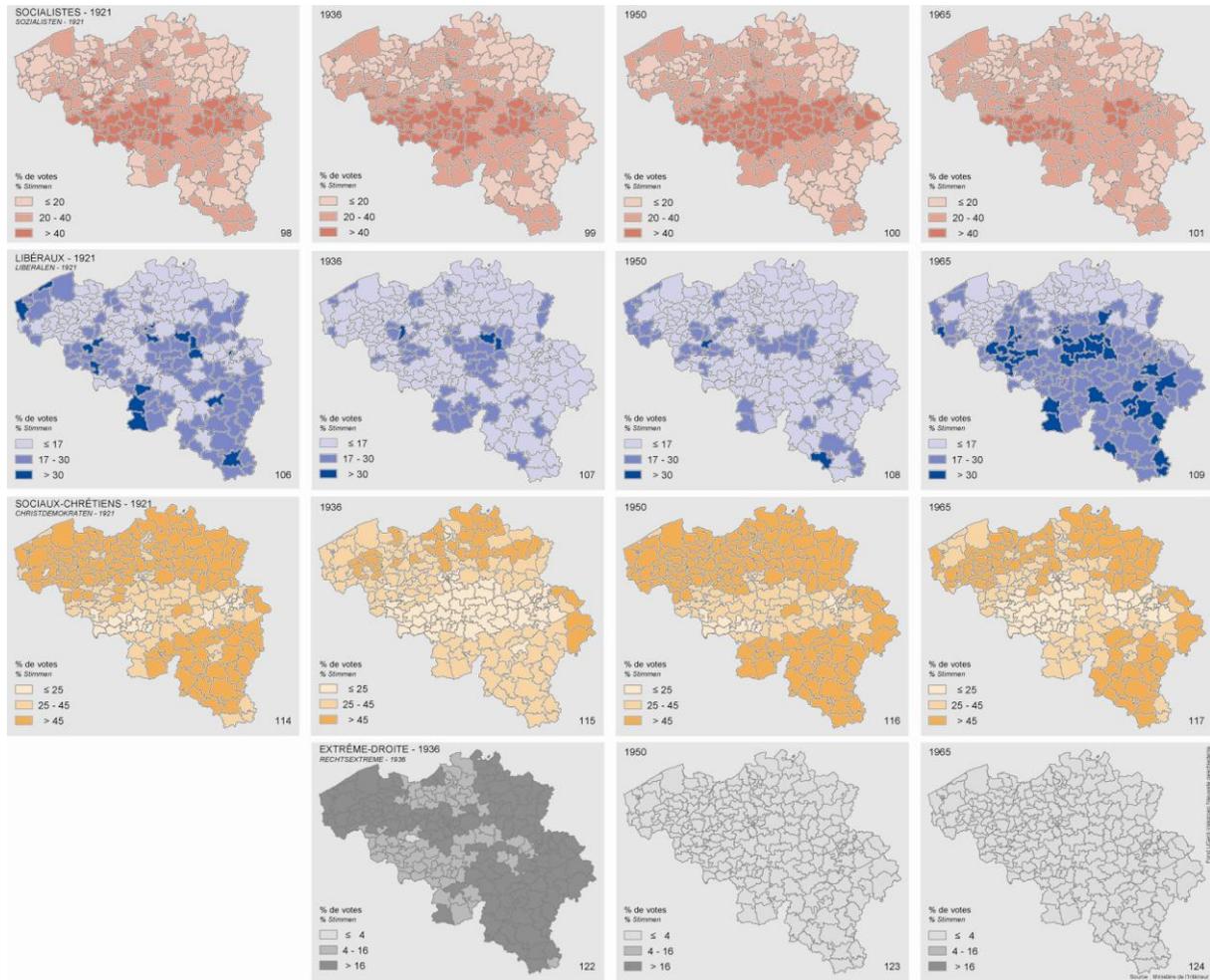
PREAMBULE

Ce document a pour objet d'offrir au lecteur un avant-goût du contenu des 6 fascicules thématiques qui constituent l'ATLAS de Belgique 2011. Il ne s'agit en aucune manière d'une synthèse, mais bien d'un survol largement illustré par des cartes extraites de chacun des fascicules. Ce bref survol convaincra sans conteste le lecteur de l'excellence du travail scientifique et de la qualité de la cartographie qui ont permis à cet Atlas de voir le jour grâce au soutien de la Politique scientifique fédérale (BELSPO).

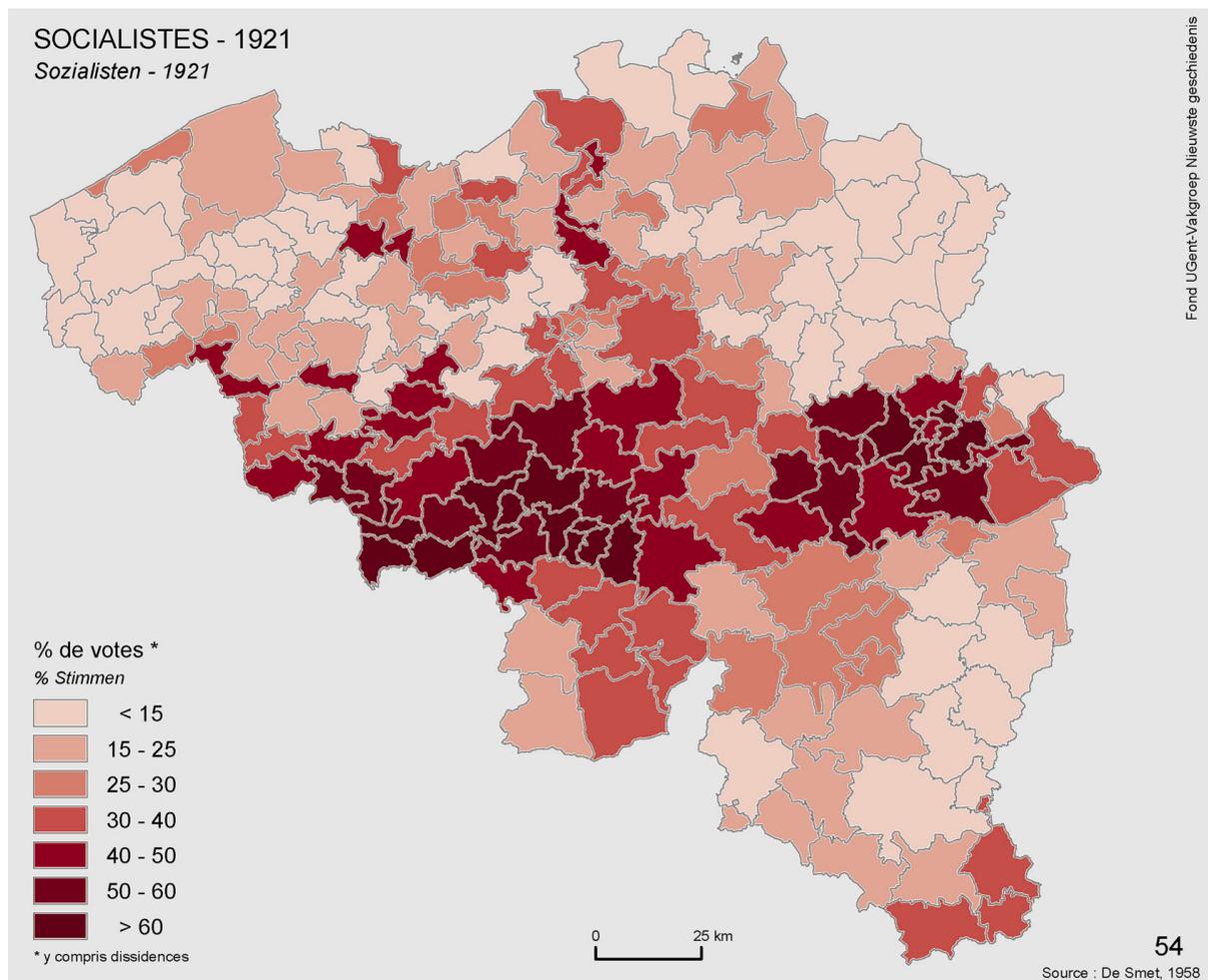
Au-delà d'une présentation cartographique assortie de commentaires portant sur la géographie socio-économique belge, cet ATLAS de Belgique - troisième du nom depuis l'indépendance du pays - constitue surtout un exercice de compréhension des temps longs des éléments structurants de notre pays, au départ des données extrêmement riches tirées de l'Enquête socioéconomique de 2001 et d'autres sources d'informations, tantôt plus anciennes, tantôt plus récentes. Cette mise en perspective permet à cet Atlas de garder toute son acuité et son actualité.

Un Atlas est un exercice de longue haleine. Il se construit avec patience, méticulosité et dévouement. Celui que nous présentons aujourd'hui est le fruit d'un travail collectif de la communauté scientifique belge des géographes et des cartographes, sous le patronage de la Commission de l'Atlas du Comité national de Géographie de Belgique et sous l'œil acerbe mais bienveillant de deux experts de haute volée, garants de l'homogénéité, de la profondeur et de la fluidité de l'ensemble des textes et des cartes: Monsieur Herman Van der Haegen, Professeur émérite du département de géographie de la Katholieke Universiteit Leuven, et Madame Micheline Lambrechts, experte au Bureau fédéral du Plan.

Fascicule 1 • Géographie politique



Au-delà de la présentation de la géographie des cadres administratifs et politiques dans lesquels s'est mise en place la Belgique, à partir des structures complexes de l'Ancien Régime, jusqu'à la structure fédérale contemporaine, l'atlas s'attache à comprendre la mise en place, sur les temps longs, des éléments structurants de la vie politique belge. Cette vision structurelle permet de mieux comprendre les étonnantes permanences dans les comportements électoraux, qui perdurent parfois bien plus longtemps que leurs causes originelles : sait-on par exemple que la géographie actuelle des résultats des partis socialistes est mieux corrélée à la répartition des ouvriers en 1921 qu'à celle d'aujourd'hui ? Que l'on peut aussi l'interpréter à l'aide de celle des cercles de libre pensée ou des maisons du peuple avant la Première Guerre mondiale ?

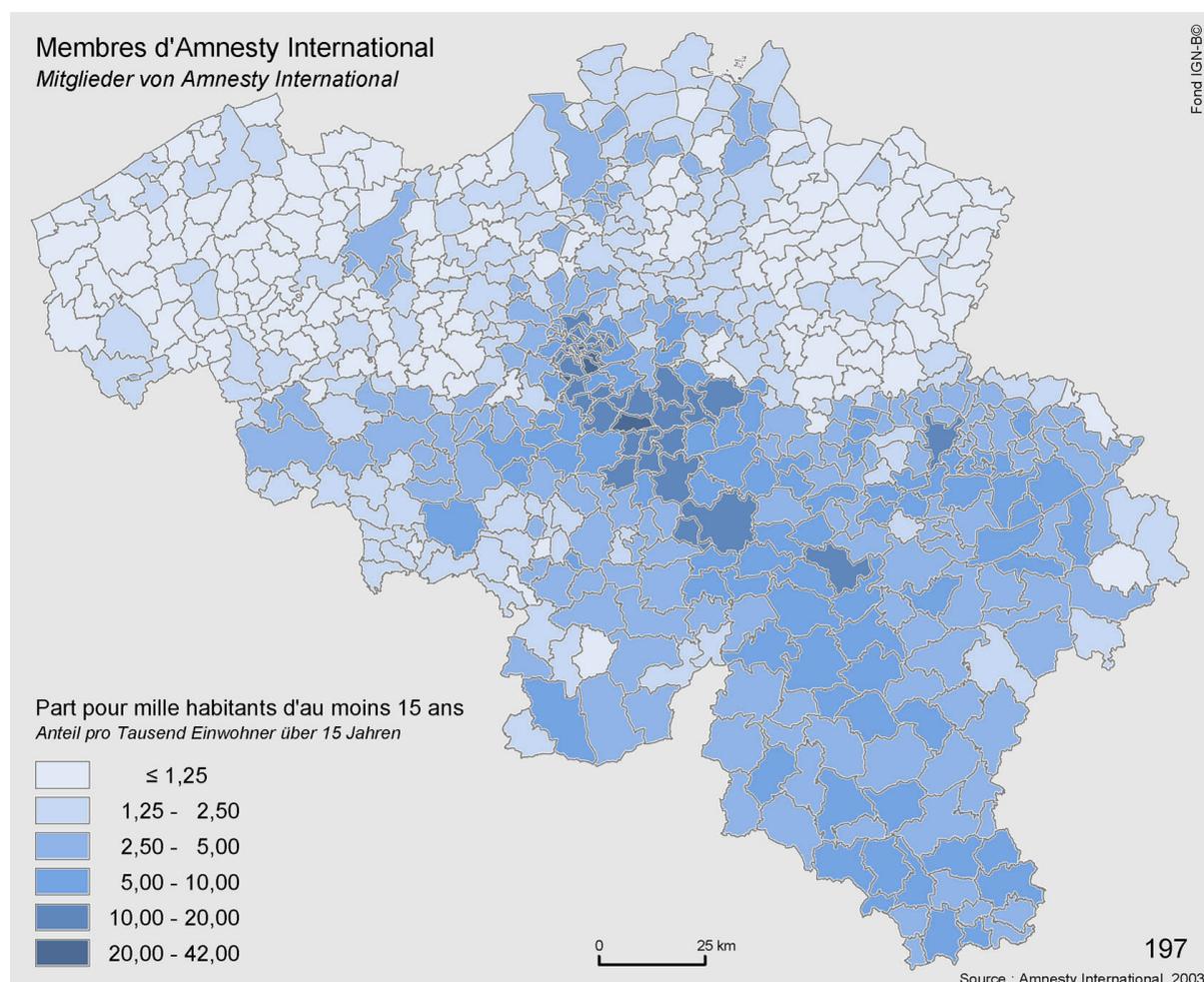


Importance des facteurs structurels sur les temps longs, des structures d'encadrement de la société, ne signifie toutefois pas que les spatialités partisanes soient immuables : ainsi, la géographie de l'extrême-droite contemporaine est plutôt centrale et urbaine, alors que celle de l'avant-guerre était plutôt rurale et périphérique. La première rend compte des désarrois, face aux impacts de la mondialisation, de populations fragilisées, en particulier celles issues de la classe ouvrière, mais désocialisées, alors que la seconde exprimait plutôt les positions les plus extrémistes de milieux conservateurs, anti-urbains. Quant à la géographie socialiste, si elle est restée très constante côté francophone, elle montre en revanche un renversement côté néerlandophone dans le dernier quart du xx^e siècle : de géographie centrale, avec ses foyers dans les grandes villes flamandes et dans de vieux bassins industriels centraux, comme la région du Rupel, elle devient périphérique, reflet par exemple de l'industrialisation fordiste du Limbourg à partir des années soixante du siècle dernier.

Retracer les évolutions des résultats électoraux depuis les débuts du suffrage universel, sur la base de la confrontation d'une succession de petites cartes, comme dans une bande dessinée, trouve donc tout son intérêt dans ce qui précède.

L'atlas tente aussi d'approcher les sociologies des électors, bien plus différenciées dans l'espace que l'on imagine. Il mobilise pour cela les données régionalisées de sondages : ainsi, les attitudes identitaires d'un électeur socialiste hennuyer sont assez similaires à ceux d'un électeur flamand du Vlaams Belang, et à l'opposé de ceux d'un électeur socialiste bruxellois. L'atlas examine aussi les structures spatiales de la société civile, dont les répartitions permettent de mieux comprendre certaines caractéristiques des électors : ainsi, on sera frappé par les corrélations que l'on peut

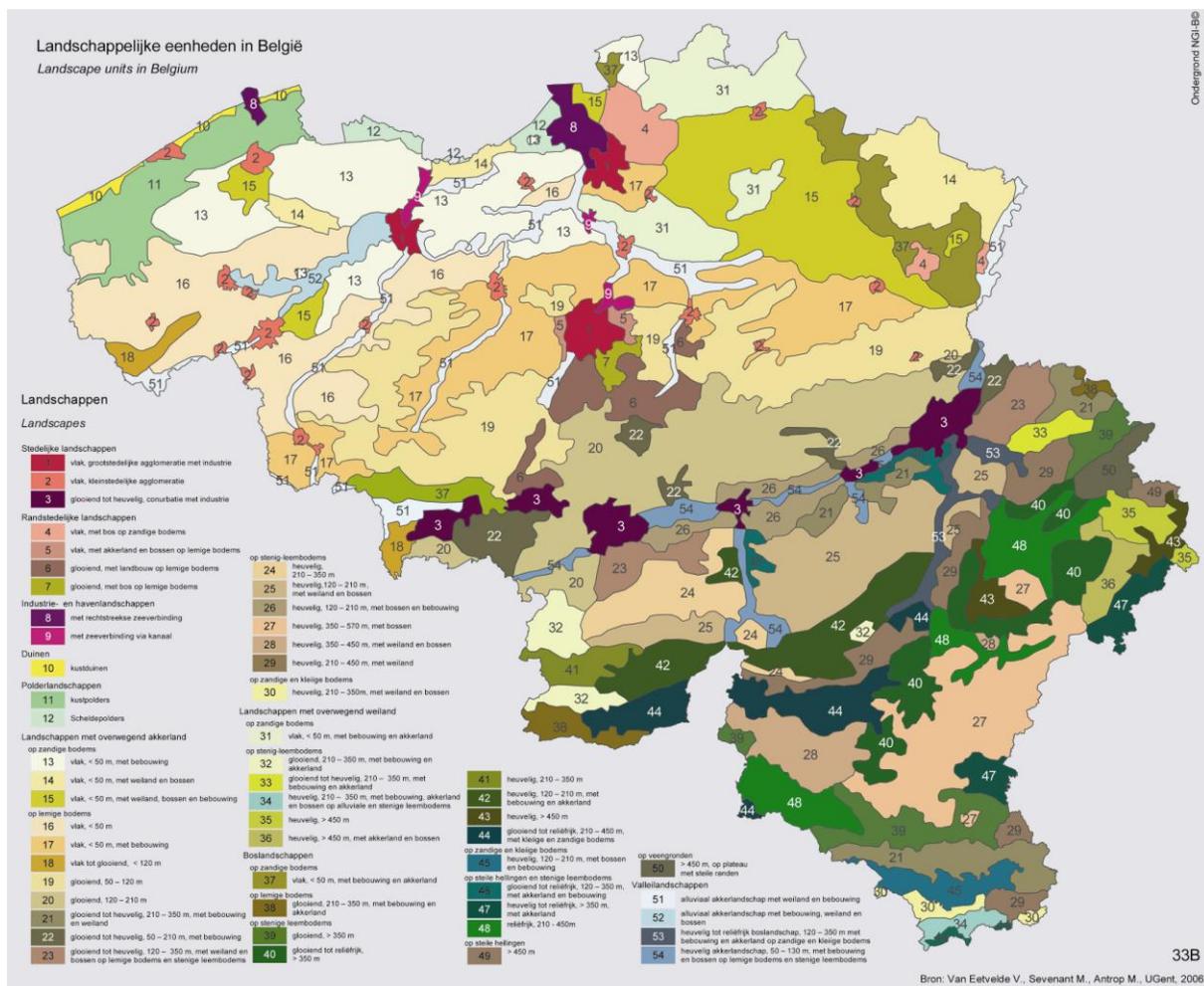
observer entre la géographie écologiste et celle des donateurs de Greenpeace et surtout d'Amnesty International. Ceci rend bien compte du poids des classes moyennes intellectuelles et des personnes employées dans le secteur non-marchand dans l'électorat écologiste.



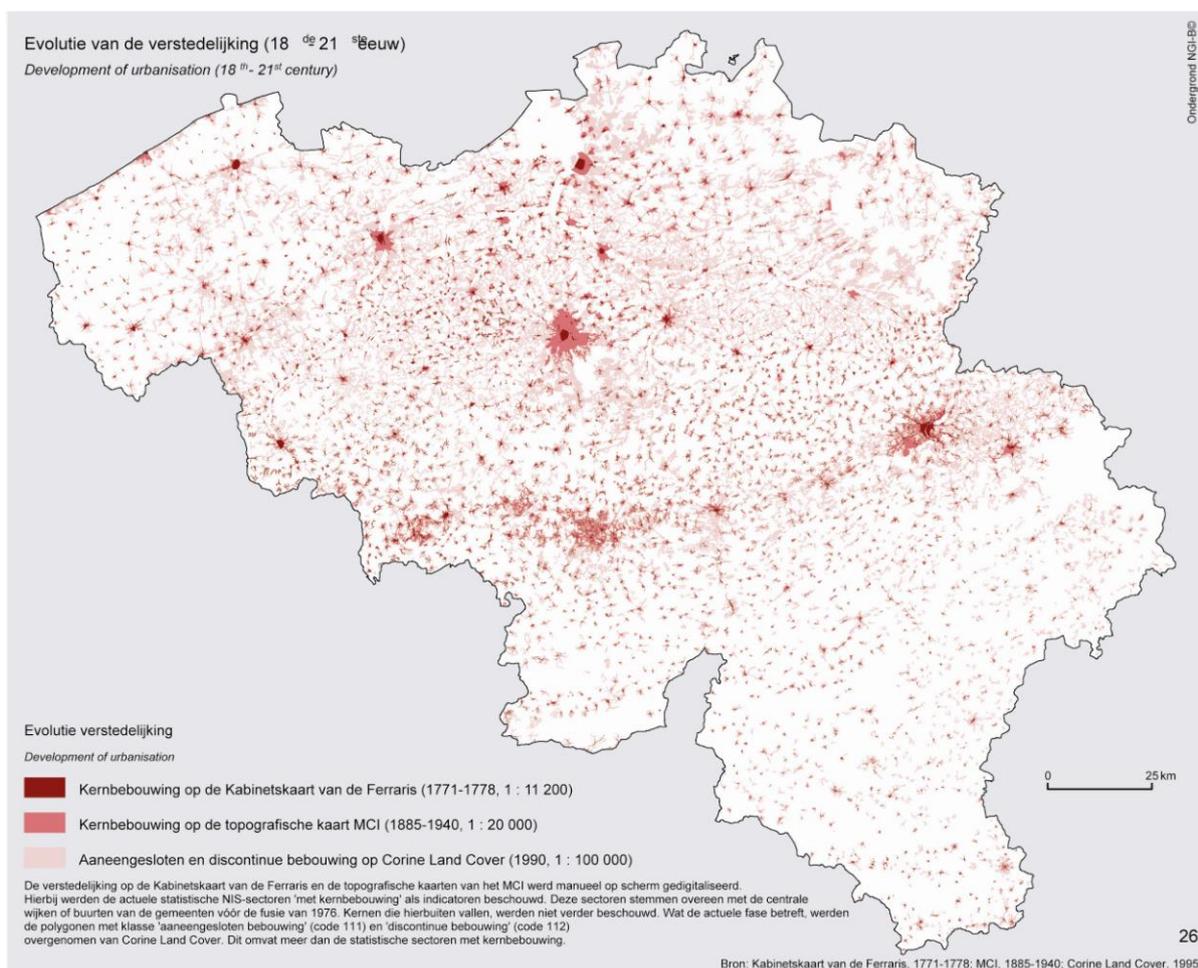
Une telle approche de la géographie politique permet de conserver à l'atlas toute son actualité et sa valeur explicative, au-delà des péripéties électorales conjoncturelles. Ceci étant, la mise à jour constante n'est pas oubliée, puisque l'atlas en ligne la permet et que les cartes des résultats des dernières élections législatives peuvent par exemple y être consultées librement.

Fascicule 2 • Atlas Paysages, monde rural et agriculture

Les **paysages** en Belgique sont particulièrement contrastés et ils sont le reflet de la structure physique fort variée du pays en combinaison avec une histoire remontant à plusieurs siècles et ayant subi des influences culturelles alternantes. Comme définition du paysage, on a choisi celle de la Convention européenne du paysage, à savoir "une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels ou humains et leur interaction". En premier lieu ont été traités les facteurs physiques et géographiques les plus importants tels que le relief et l'hydrographie, la géologie quaternaire et la composition du sol. Ensuite est esquissée l'évolution historique du paysage, en particulier depuis le 18^e siècle lorsque des changements importants se manifestent suite aux révolutions industrielle, sociale et politique. Ces changements sont illustrés par un certain nombre de thèmes mis en carte: l'évolution urbaine, ensuite l'infrastructure de transport (canaux, voies ferrées, routes et chemins de fer vicinaux) et l'évolution forestière. Ces révolutions ont eu comme conséquence que les paysages agraires traditionnels antérieurs au 19^e siècle ont été fort fragmentés et remplacés par de nouveaux paysages. Conformément à la Convention européenne du paysage, une nouvelle caractérisation paysagère des paysages actuels a été réalisée à deux niveaux d'échelle. Enfin, les aspects politiques de préservation du paysage et de l'environnement ont été synthétisés en une seule carte. Un certain nombre d'exemples régionaux sont expliqués plus en détails.

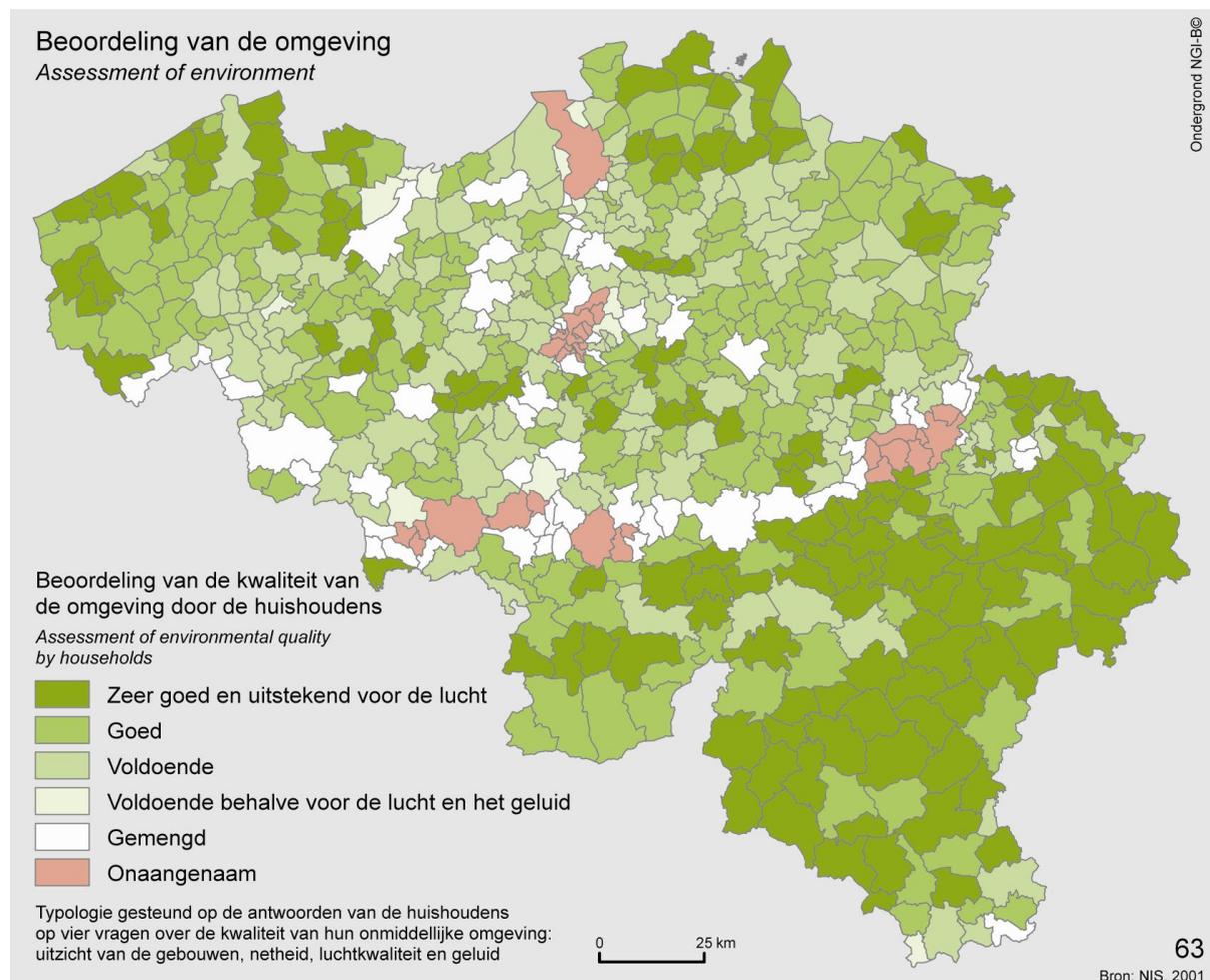


S'il existe encore des paysages ruraux en Belgique, on peut légitimement se poser la question de la persistance d'un **monde rural**. Les indicateurs traditionnels comme la part d'agriculteurs dans la population active ou les faibles densités de population montrent la réduction à peau de chagrin de ce monde rural ancien. D'un point de vue sociologique, on peut également se poser la question de la différence, à l'époque d'Internet, entre les valeurs des habitants des villes et celles des habitants des champs. La fonction agricole, jadis primordiale, a laissé de la place à d'autres fonctions qui se basent cependant sur les caractéristiques propres de la campagne, notamment la disponibilité d'espaces. Parmi ces fonctions, les fonctions résidentielle et récréative sont devenues des nouveaux enjeux de la campagne en Belgique. Il ne faut néanmoins pas oublier que ces fonctions reposent souvent sur la persistance d'une morphologie rurale que seules les fonctions agricoles et sylvicoles peuvent entretenir. Entre 1981 et 2001, plus de 700.000 nouveaux logements ont été construits en Belgique, dont plus de 500.000 en Région flamande. 70% de ces logements sont construits en dehors des agglomérations urbaines.



Les raisons qui poussent les Belges à vivre à la campagne sont multiples : possibilité de bénéficier d'un logement spacieux et d'un jardin, accès à la propriété, environnement campagnard loin des bruits de la ville. Après l'accessibilité et la disponibilité foncière, la qualité de l'environnement, en particulier sa représentation, est un paramètre important pour comprendre la mutation des campagnes. Les questions environnementales intéressent la population et influencent les choix résidentiels. Elles peuvent également constituer un atout pour le développement économique, tant d'un point de vue touristique que par l'attraction de certaines entreprises. Néanmoins, habiter à la campagne pour jouir d'un environnement de qualité présente le revers de la mise à distance des

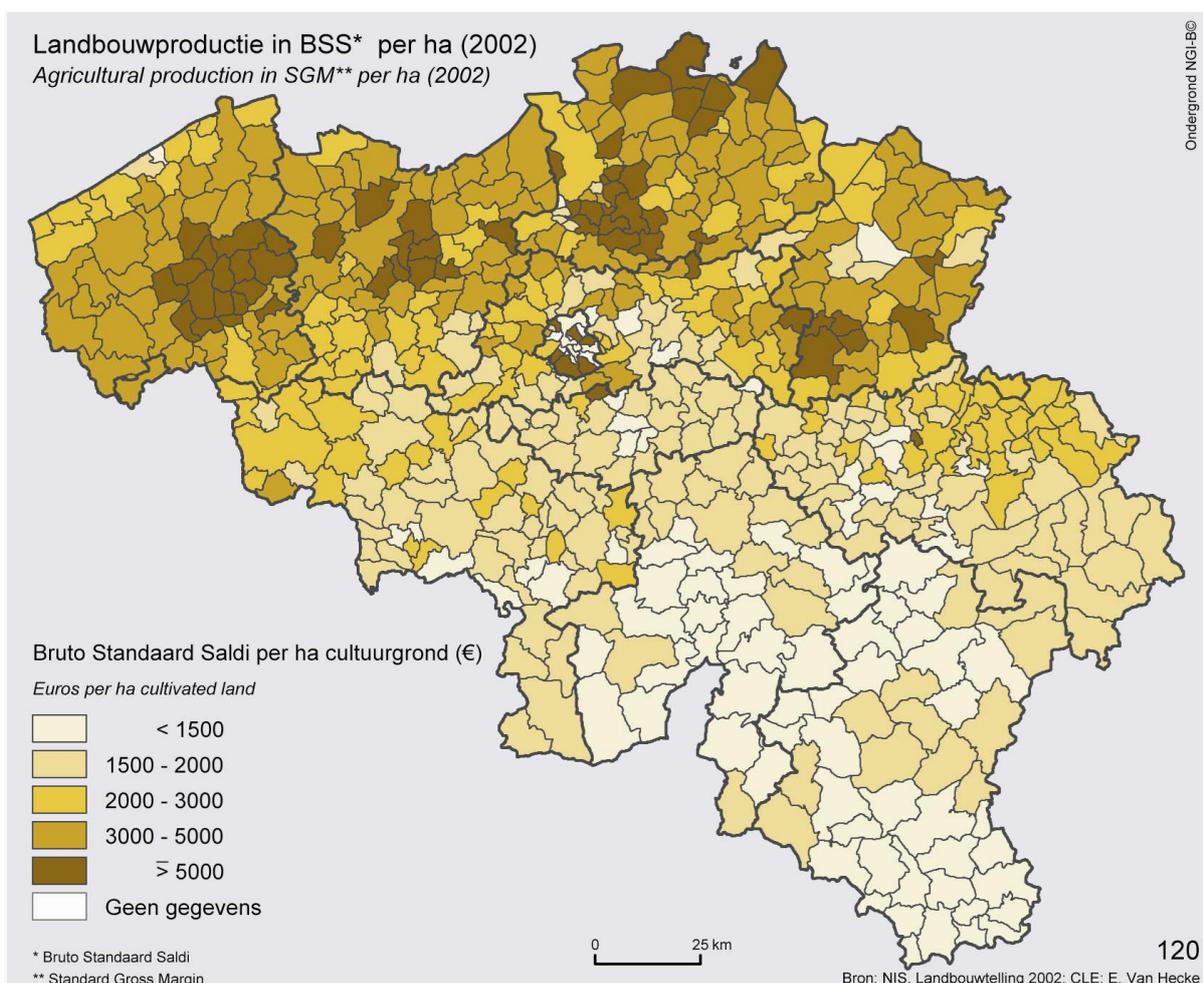
services avec des offres en matière de commerces, de services sociaux et scolaires, de transports publics qui ne satisfont guère les populations rurales d'aujourd'hui.



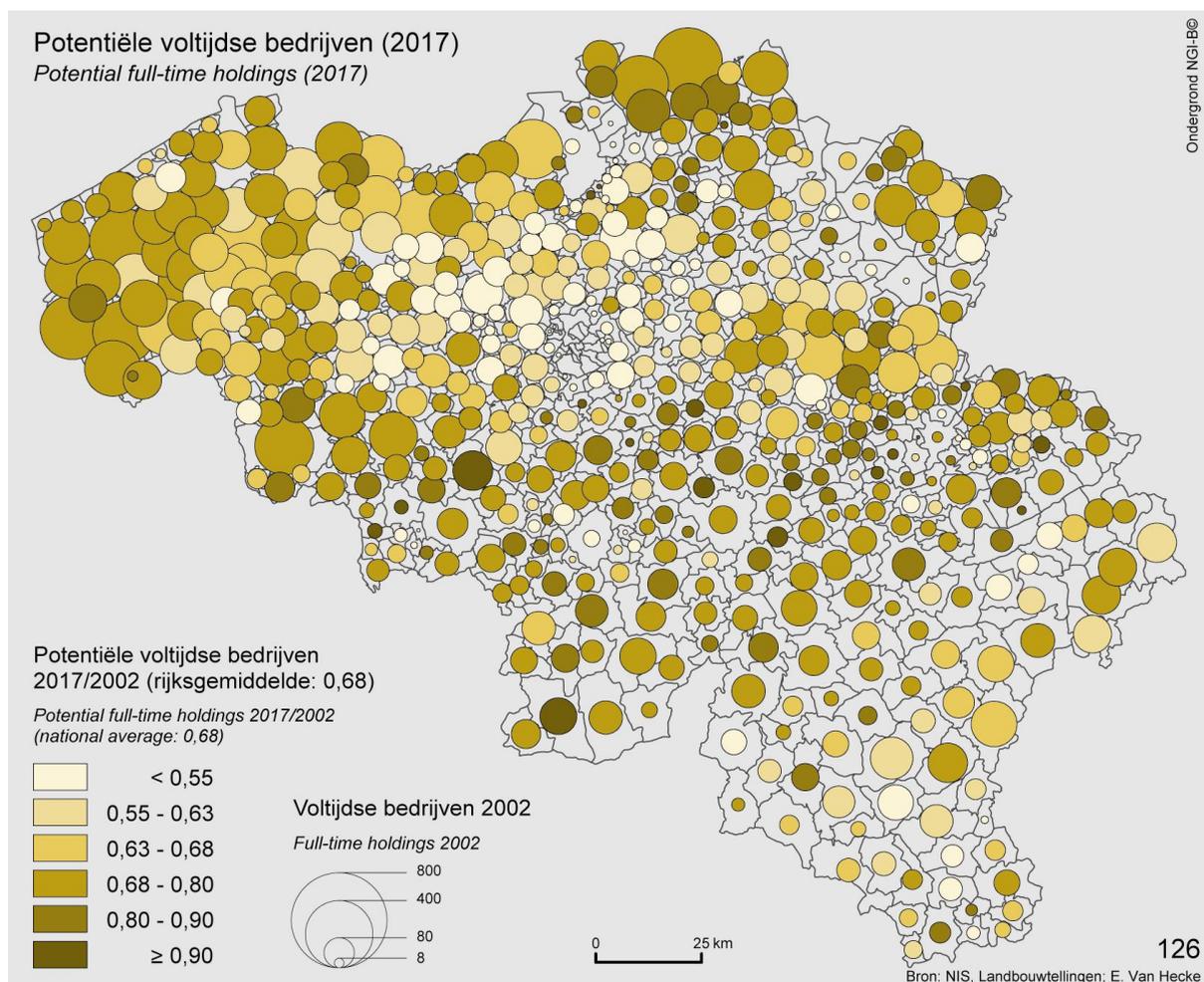
L'agriculture est le secteur le plus important dans la constitution du paysage. Les paysages agraires sont très contrastés parce qu'ils sont le résultat de conditions physiques et en outre de facteurs socio-économiques qui trouvent souvent leur origine dans le passé. Ainsi, la région limoneuse de Flandre à densité de population plus forte, présente d'autres caractéristiques paysagères que la partie wallonne du pays. La densité de population plus élevée en Flandre qui peut s'expliquer sur le plan historique, surtout dans la partie occidentale, a donné naissance au fil du temps à une agriculture intensive afin de faire fructifier sur une superficie de mise en culture plus réduite, des productions qui doivent générer un revenu aussi élevé (dans le secteur agricole, il faut plutôt parler de revenu modeste!) que celles des grandes entreprises dans les régions à densité de population plus faible. L'intensité de la production ressort clairement de la carte (figure 4) qui représente la valeur ajoutée par ha (calculée sur la base des Marges brute standard): les valeurs sont en moyenne plus grandes en Flandre qu'en Wallonie mais il existe un grand nombre de différences régionales, en particulier en Flandre. La plus forte intensité est atteinte dans les sous-régions pratiquant l'horticulture sous verre dans la région gantoise ou entre Malines et Anvers, ou encore dans les sous-régions spécialisées dans l'élevage porcin, telles que les environs de Roulers et la Campine septentrionale anversoise où l'intensité est encore renforcée par la présence de l'horticulture. L'intensité y est quatre fois plus élevée que dans le sud-est du pays où les conditions physiques ne permettent guère plus que l'élevage bovin. La présence d'une agriculture intensive en Flandre explique également le phénomène d'agri-business où il existe non seulement des entreprises

agricoles mais également des entreprises de sous-traitance, de commercialisation et de transformation.

Dans certaines régions de Belgique, l'urbanisation est importante (voir atlas 'VILLES' , p.ex. la carte des régions urbaines). Ceci a évidemment une influence sur l'évolution de l'agriculture à proximité des villes mais aussi dans des régions d'urbanisation diffuse comme en Campine. Non seulement la superficie agricole y diminue plus rapidement qu'ailleurs mais la diminution du nombre d'entreprises est encore plus prononcée en raison d'une insécurité d'exploitation plus grande et dans certains cas, à cause d'une résistance insuffisante ou d'une capacité d'adaptation insuffisante de l'agriculture. La partie centrale du pays saute aux yeux sur la carte de la projection de l'évolution de la superficie mise en culture et de la diminution attendue du nombre d'entreprises.



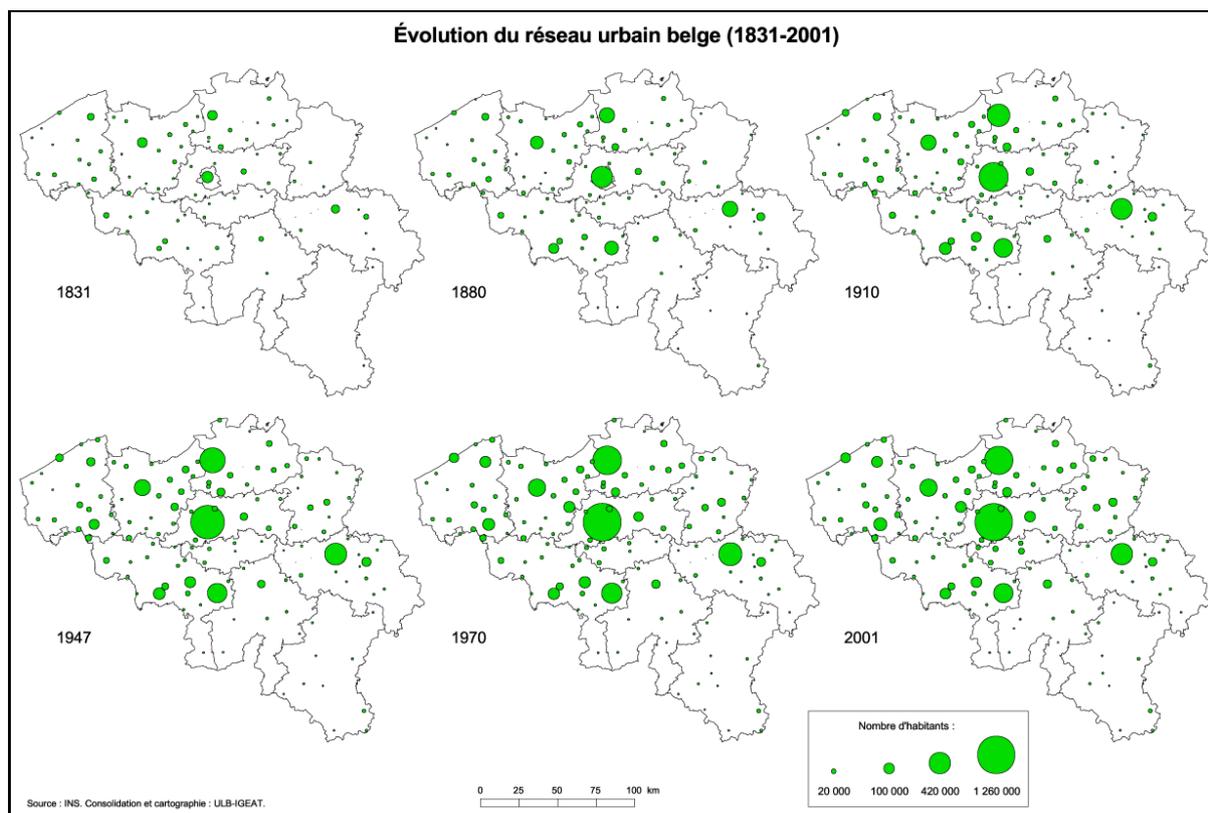
L'avenir de l'agriculture n'est pas seulement le résultat de la pression exercée par l'urbanisation; cet avenir est également déterminé par la viabilité des entreprises agricoles mêmes, leur structure mais aussi la nature de la production. C'est pourquoi, la carte qui projette l'évolution prévue du nombre d'entreprises sur la base de l'âge des chefs d'exploitation et de leurs successeurs potentiels est une combinaison de plusieurs facteurs. Sans doute le nombre d'entreprises diminuera-t-il encore davantage compte tenu des crises économiques successives dans divers secteurs.



Cette partie de atlas guide le lecteur au moyen de 55 cartes, une série de graphiques et de textes explicatifs fort étendus, au travers des multiples aspects de l'agriculture: les facteurs de production, les caractéristiques des entreprises agricoles, en mettant l'accent sur l'agrandissement d'échelle, la concentration, la spécialisation, la productivité accrue, la répartition des différentes productions animales et végétales, les menaces externes et internes.

De la lecture de l'atlas, on retiendra la très forte diversité des types d'agriculture qui est le résultat de l'environnement physique, la structure de l'entreprise, les productions régionales.

Fascicule 3 • Les villes



Ce fascicule présente les diverses facettes de l'urbanisation en Belgique, en combinant analyse à petite échelle du réseau des villes et analyse à grande échelle des caractéristiques internes des espaces urbains, plus particulièrement des 17 régions urbaines. Les caractéristiques contemporaines de l'urbanisation ne pouvant se comprendre qu'en tant que produit de l'accumulation de différentes strates historiques, une large place est accordée aux structurations antérieures de l'espace urbain et à l'influence qu'elles exercent sur les localisations actuelles des activités et de la population. Largement illustré, le fascicule conduit à une meilleure compréhension des villes belges.

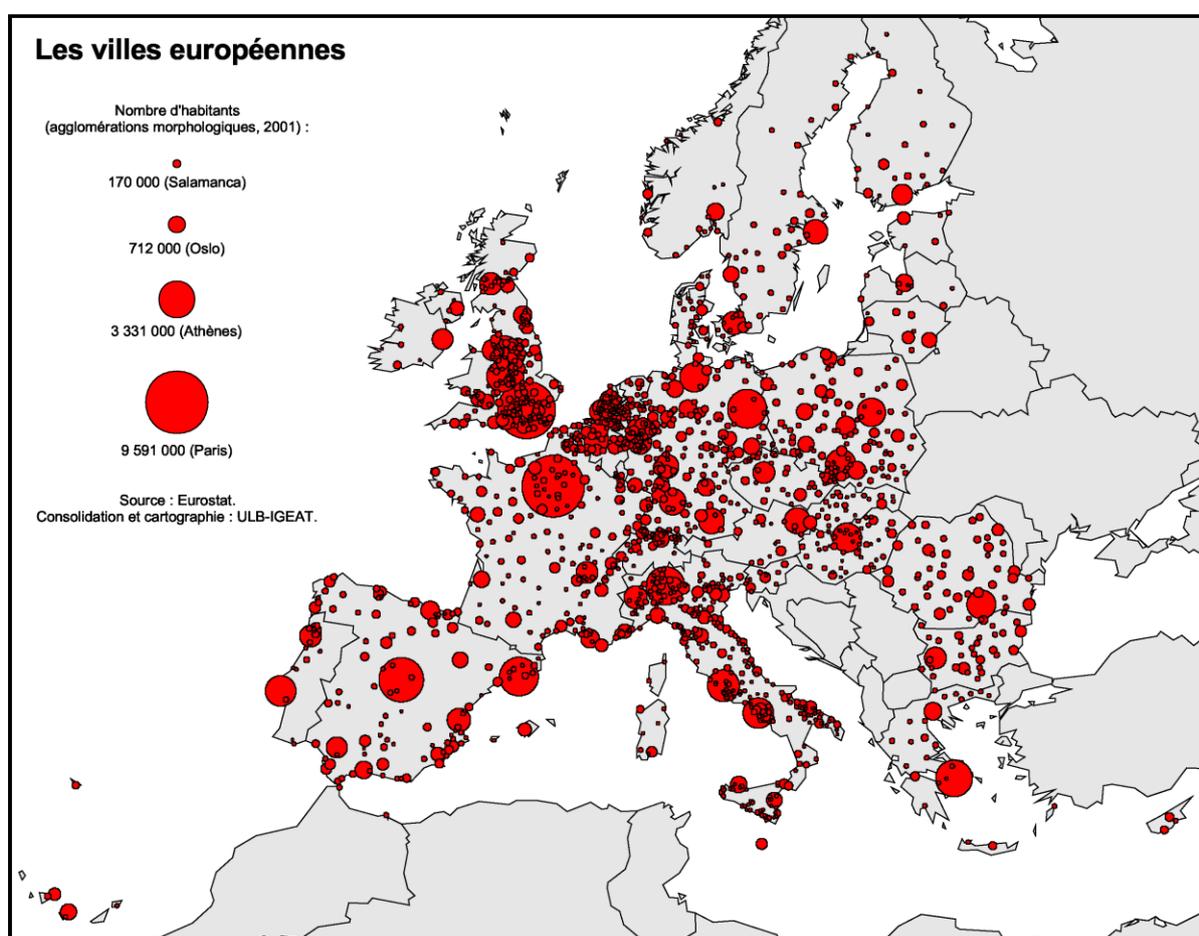
La première partie de l'ouvrage montre comment l'armature urbaine de la Belgique s'est construite au cours des 4 cycles longs de l'histoire économique de l'Europe (périodes médiévale, moderne, industrielle et contemporaine). Si les deux premiers cycles ont vu l'émergence d'un tissu dense de villes de toutes tailles, surtout en Flandre, il faut attendre la révolution industrielle du XIX siècle pour observer, par le jeu d'un exode rural soutenu et malgré l'importance précoce de la navette quotidienne, une croissance vigoureuse de l'urbanisation.

Alors même qu'en Flandre intérieure, touchée par la crise du textile à domicile, les villes se sont modestement développées, l'urbanisation s'est surtout manifestée dans les zones en voie d'industrialisation, tant dans le sillon Haine-Sambre-Meuse que le long de l'axe métropolitain Bruxelles-Anvers. De nouvelles logiques émergent au XXe siècle. La croissance urbaine soutenue observée dans le Limbourg, le Courtrais et sur le littoral contraste avec la stagnation puis la diminution de la population des agglomérations de l'axe wallon, alors que la poursuite de l'urbanisation dans l'axe métropolitain Bruxelles-Anvers s'accompagne de la croissance des villes

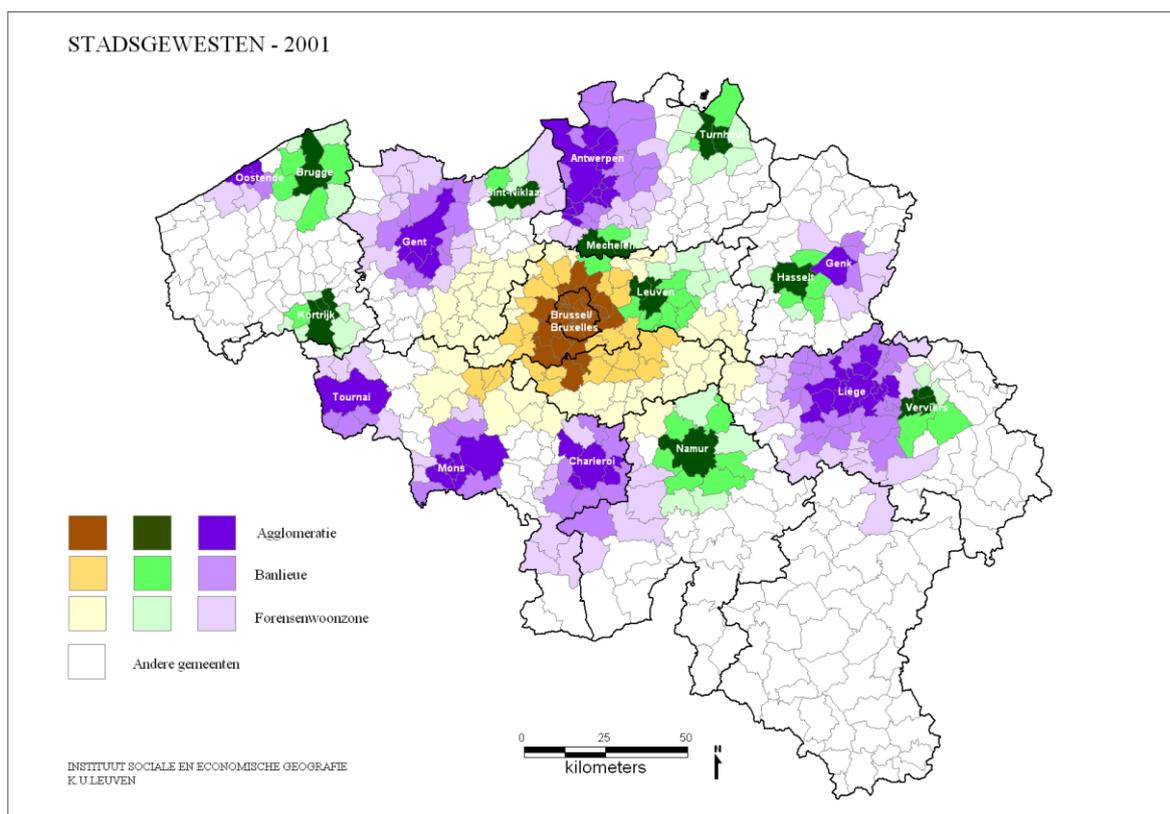
petites et moyennes situées en périphérie des principales agglomérations, en particulier autour de Bruxelles.

A l'heure actuelle la partie de la Belgique située au nord des vallées de Sambre et de la Meuse constitue, avec la moitié sud du Royaume-Uni, la Randstadt Holland, la Ruhr, l'Allemagne méridionale, le nord de la Suisse et l'Italie du Nord-Ouest (Piémont et Lombardie), l'un de foyers urbains majeurs de l'Europe. Ceux-ci se démarquent par une armature très dense de villes de toute taille, dominée éventuellement par une métropole majeure, comme Londres pour la moitié sud du Royaume-Uni ou Milan pour le Nord-Ouest de l'Italie. Ensemble, ces foyers forment la dorsale européenne, qui constitue à l'échelle du continent la principale aire de concentration de la population, des villes, mais aussi des activités économiques et de la richesse.

Le réseau urbain européen (2001)



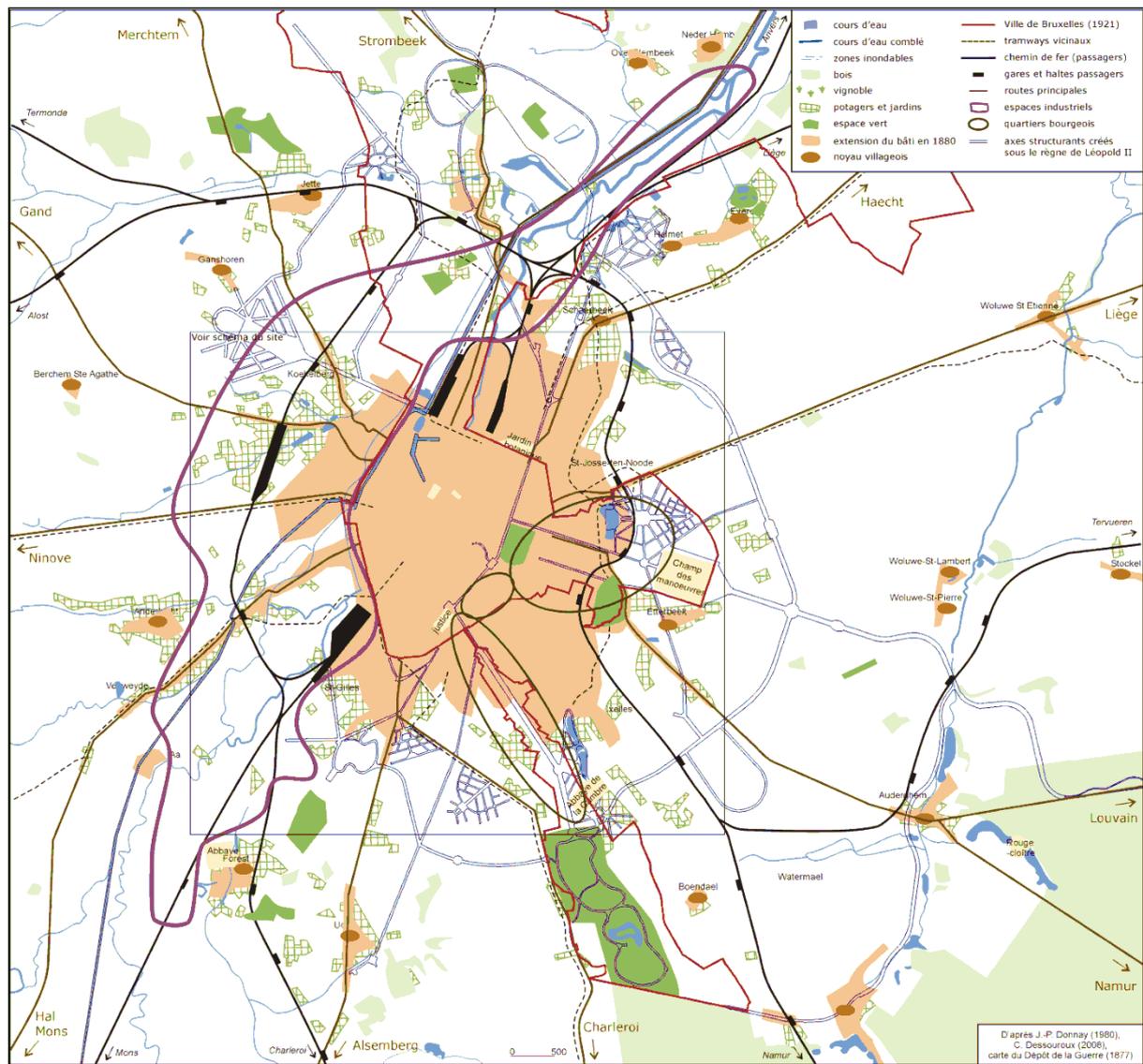
Le fascicule examine ensuite, sous plusieurs angles distincts (taille de la population, niveau d'équipements, aires d'influence), la hiérarchie urbaine contemporaine. Les 17 régions urbaines (Figure 3) correspondent aux espaces principalement étudiés dans l'ouvrage. Elles ne concentrent pas moins de 56% de la population qui réside en Belgique, exercent une forte polarisation sur le reste du territoire, notamment en tant que lieu d'activité et constituent en ce sens, le cœur démographique et socio-économique du pays.



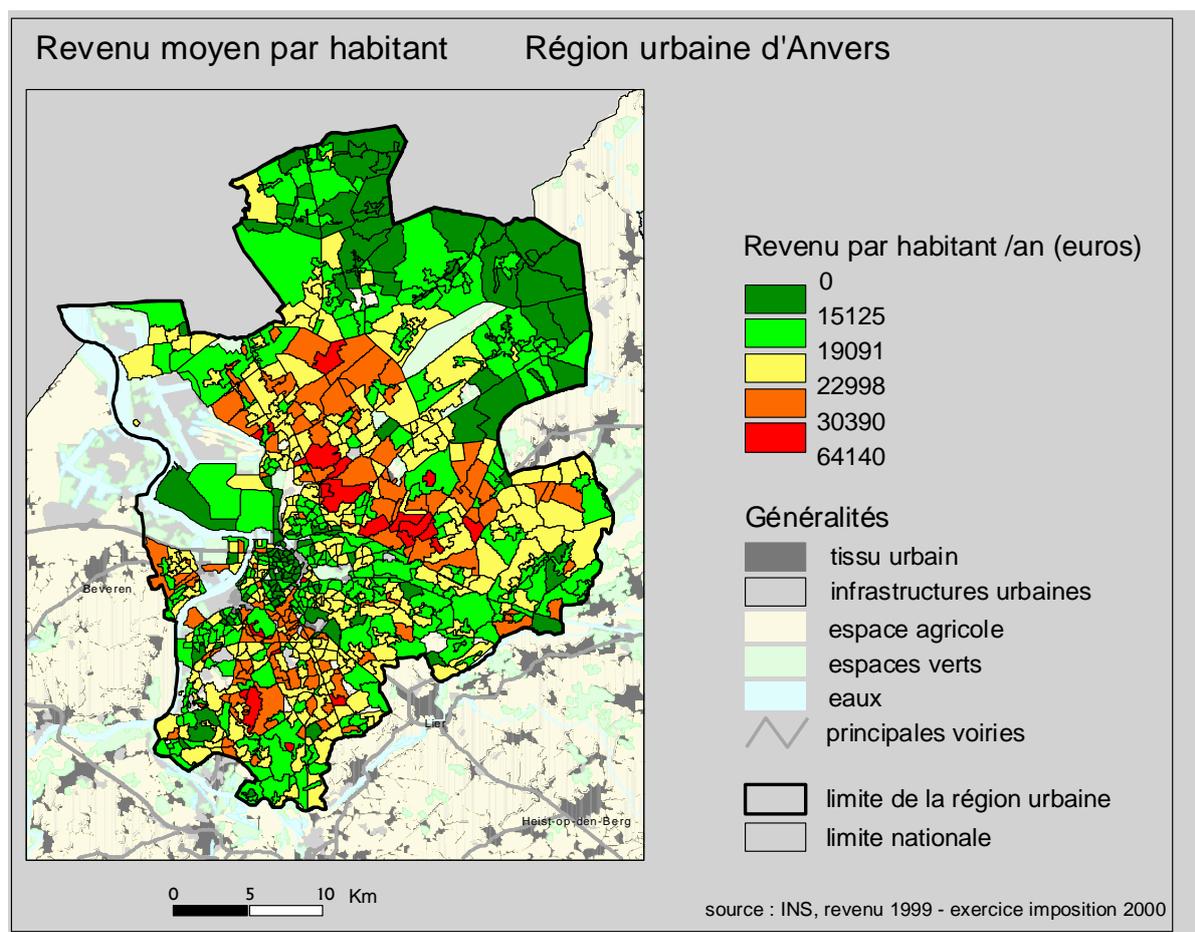
La seconde partie du volume porte, pour sa part, sur les structures internes des villes. Elle présente, pour les principales villes, d'une part la formation de leurs espaces résidentiels et économiques et d'autre part leurs structures socio-spatiales actuelles (répartition et dynamique de l'emploi, différenciation sociale, démographique et ethnique). Ces dernières sont interprétées à la lumière de la structuration ancienne de l'espace urbain et des mécanismes de ségrégation spatiale engendrés par le marché du logement. Les mutations récentes des quartiers connaissant un processus de rénovation ou de précarisation sont également présentées en parallèle avec les nouvelles politiques urbaines.

L'urbaniste français M. Roncayolo avait coutume de dire que la ville, comme toute construction territoriale, "est du temps consolidé". Une expression fort à propos, en particulier pour la Belgique. En effet, la morphologie contemporaine de chaque ville y est le produit d'une histoire longue. Ainsi, les structures spatiales actuelles du territoire bruxellois portent en elles les traces des aménagements réalisés au XIXe siècle à la fois par le pouvoir communal, résolument libéral, qui œuvra à rendre la ville plus conviviale aux élites bourgeoise de l'époque, et par les autorités nationales qui, sous l'impulsion de Léopold II contribuèrent à de nombreux projets de grande ampleur (Figure 4)

Les transformations de l'espace urbain bruxellois au XIXe siècle

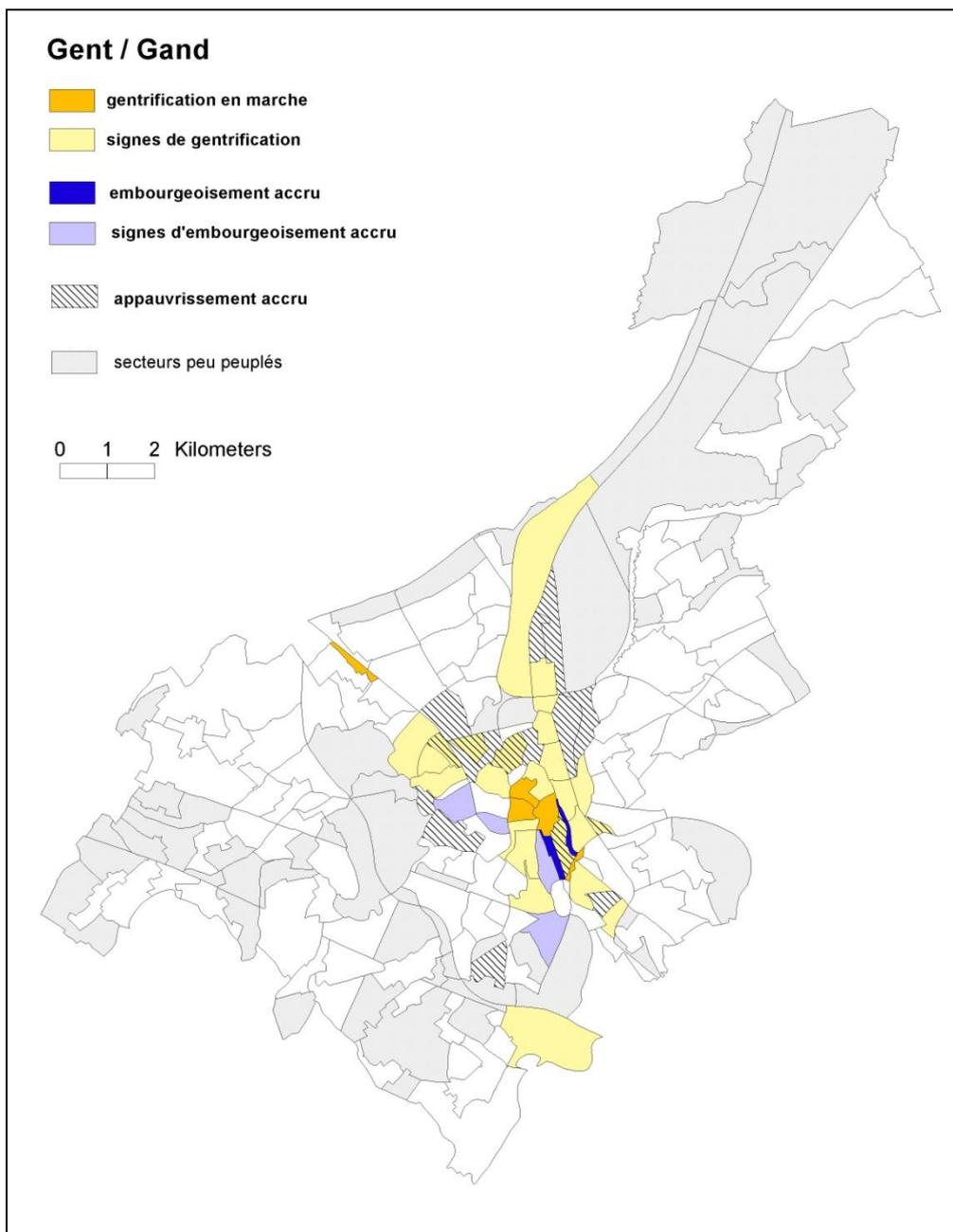


Les régions urbaines sont très contrastées. Via les mécanismes de la rente foncière, des activités similaires tendent à se regrouper spatialement, contribuant à former des quartiers distincts tant par leur fonction dominante que par leur dynamisme. Par ailleurs, à travers le fonctionnement des marchés de l'emploi et du logement, les habitants partageant des caractéristiques communes sur le plan socio-économique (formation, profession, revenu, ...) se concentrent dans certaines parties des villes, contribuant à la formation de quartiers pauvres, en général dans leurs parties centrales, et aisés dans leur périphérie. La carte du revenu moyen par habitant d'Anvers présente de telles polarisations, hormis à l'extrémité nord est de la région urbaine, pas encore atteinte par la périurbanisation. Les activités portuaires et la présence de diverses industries le long de l'Escaut et plus tardivement le long du canal Albert ont joué un rôle déterminant dans la fixation de quartiers ouvriers aux abords du centre ville et au nord de celui-ci. D'autres quartiers pauvres liés à l'ancienne présence de briqueteries se situent aux marges sud de la région urbaine le long du Rupel. Les zones périurbaines, caractérisées par un habitat individuel, sont quant à elles principalement occupées par des populations aisées, tant au nord qu'au sud de la ville.



Au cours des années 1990, les quartiers centraux des grandes villes belges ont été significativement marqués par la *gentrification*, qui désigne l'ensemble des processus qui concourent au réinvestissement de quartiers (péri-) centraux d'habitat populaire ou d'activités industrielles par ou pour des groupes sociaux favorisés.. Le phénomène est particulièrement marqué à Bruxelles et est également très net à Anvers, et à Gand plus qu'à Liège. A Gand, la carte fait ressortir des processus de gentrification à l'œuvre dans le centre-ville historique et vers le sud-ouest de celui-ci (Ledeborg), en direction des quartiers aisés de la ville (Figure 6). En outre, des signes plus timides de gentrification sont perceptibles dans la plus grande part de la ceinture du 19^{ème} siècle à l'est, au nord et à l'ouest du centre-ville, ainsi que dans les quartiers portuaires. Ces quartiers ont fait l'objet de diverses politiques de revitalisation.

Transformations contemporaines, l'exemple de Gand

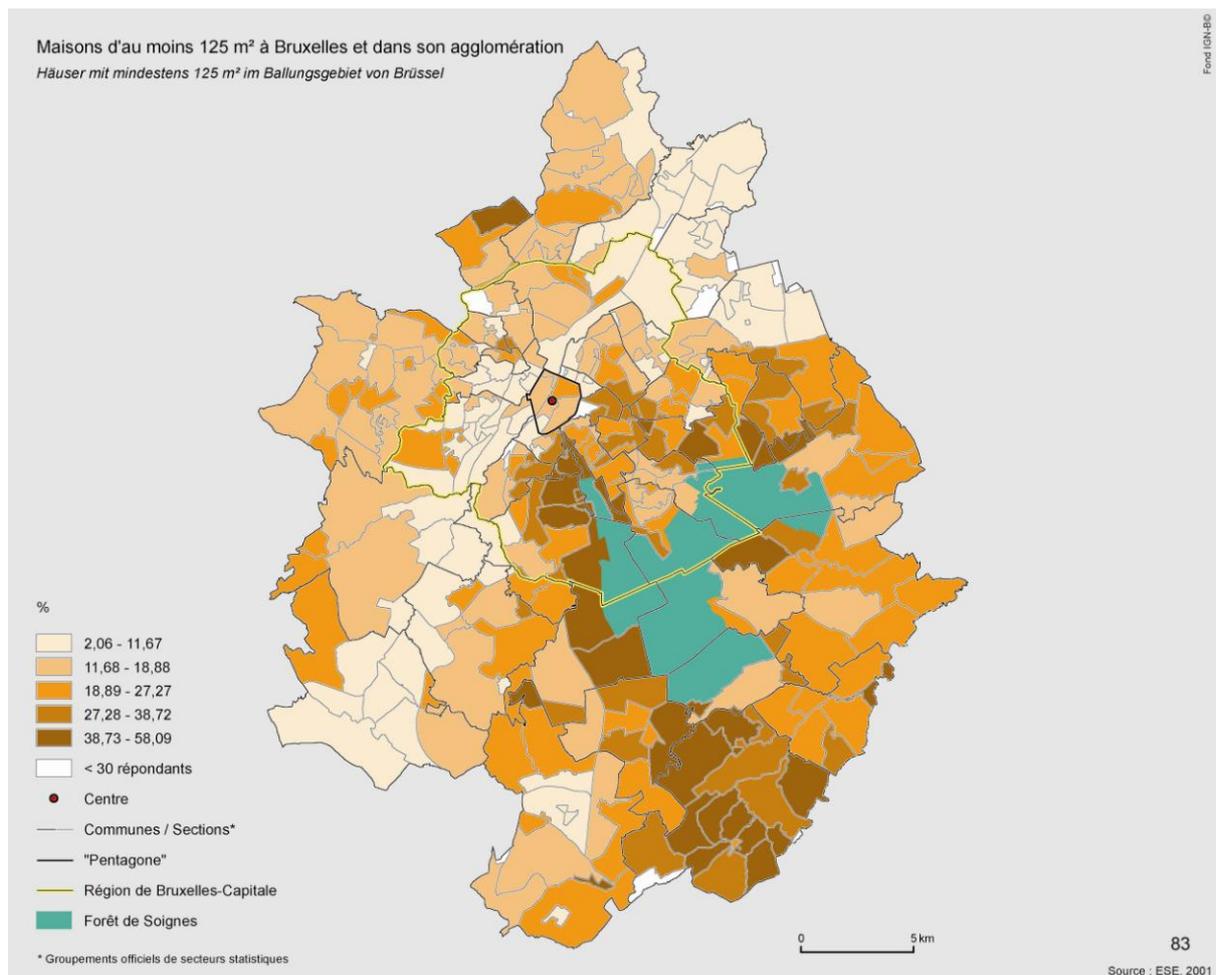


Fascicule 4 • Habitat

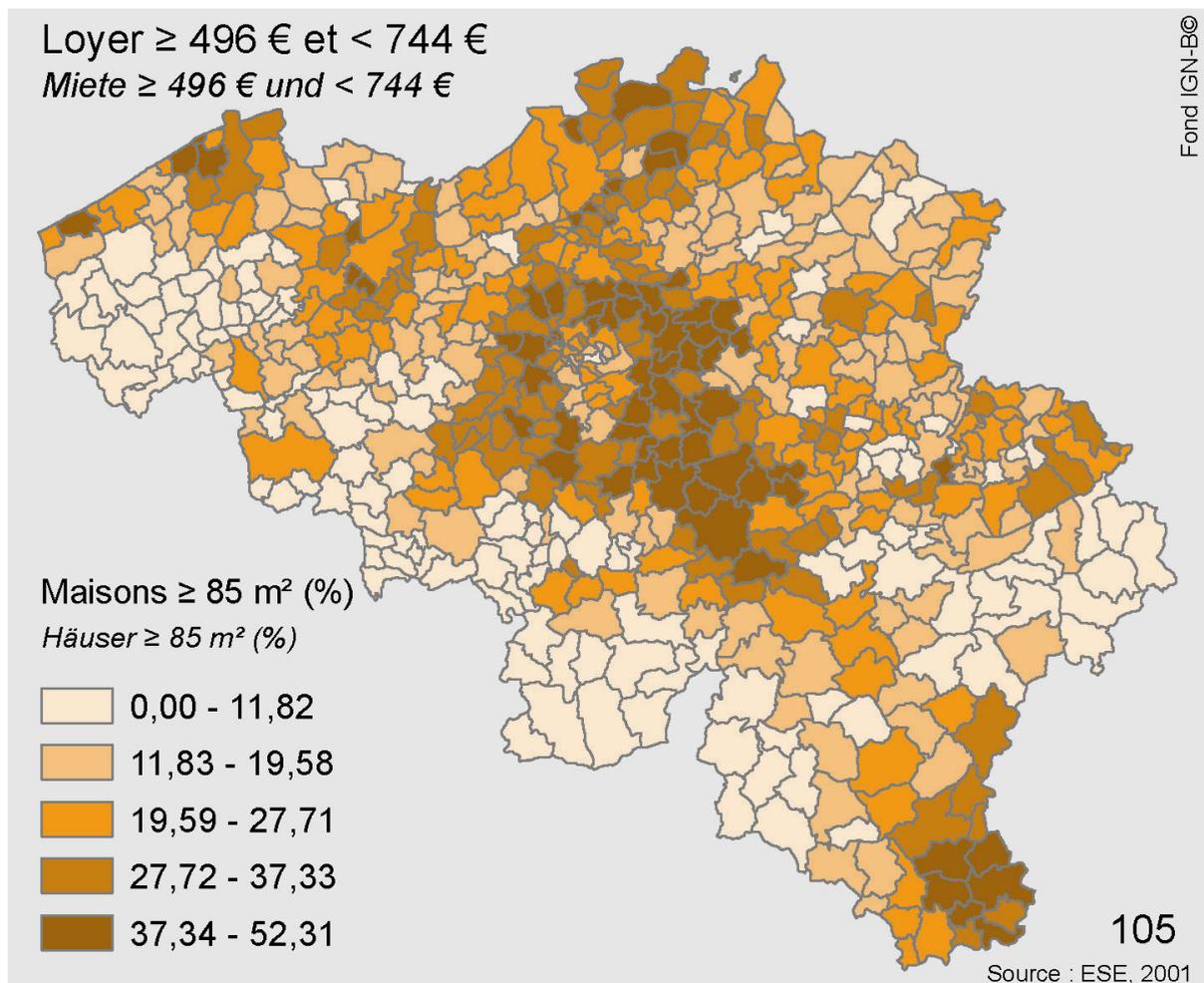
Ce tome de l'Atlas de Belgique est consacré à l'habitat et plus précisément aux logements, à leur localisation, leur état et leurs occupants. L'objectif est de **décrire** et de **comprendre** les conditions de logement et les relations entre l'habitation, l'habitant et son environnement. En plus d'être une photographie de la situation de 2001 (date du dernier recensement), ce tome illustre également les principaux changements survenus au cours de la dernière période intercensitaire (1991-2001). Si l'échelle principale d'analyse est la Belgique et ses 589 communes, plusieurs cartes sont proposées à l'échelle des quartiers des grandes villes et de quelques communes choisies.

Les cartographies montrent des **structures spatiales fortes**, changeant très lentement et illustrent (1) comme il est difficile de séparer les conditions de logement des caractéristiques des occupants, mais aussi (2) comme l'histoire de l'urbanisation, l'histoire sociale et économique, les priorités en matière de politique de logement, d'emploi, d'aménagement du territoire interfèrent pour produire le paysage bâti actuel, avec ses concentrations urbaines, ses zones rurales ou industrielles, ou ses nombreuses communes touchées par la périurbanisation et dans lesquelles l'habitat traditionnel est de plus en plus dénaturé. La situation est bien plus complexe qu'une simple opposition gratuite Flandre-Wallonie ou urbain-rural. La plupart des structures spatiales mises en évidence témoignent de processus théoriquement justifiés et ne changeant que très lentement avec le temps.

A titre d'illustration, citons ici la **structure centre-périphérie** observée pour plusieurs caractéristiques du logement : les centres urbains concentrent un habitat groupé avec une part importante de petits logements et d'appartements, occupés par des locataires. Au fur et à mesure que l'on s'écarte de ces centres, l'habitat se fait moins dense, la part de maisons et de propriétaires augmentent. En Belgique, les banlieues sont - en moyenne - occupées par des catégories socioprofessionnelles plus aisées avec des logements plus spacieux, mieux équipés, et en meilleur état. Ces structures sont bien connues et en place depuis de nombreuses décennies, mais cet Atlas met également en évidence l'émergence de nouvelles caractéristiques, comme (1) l'état moyen du logement dans certaines anciennes communes de banlieue qui s'est dégradé malgré un niveau de confort et une superficie qui se maintiennent et qui justifient ainsi la structure des prix, (2) l'apparition de petits immeubles à appartements en dehors des agglomérations qui répondent à la demande tant de périurbains plus âgés qui veulent se détacher des charges de la maison individuelle tout en restant dans des zones vertes, que de jeunes ménages qui voient là l'occasion d'accès à la propriété dans un cadre verdoyant, ou encore (3) la poursuite de processus déjà observés en 1991, tels que l'augmentation de la rénovation en Flandres ou l'amélioration de la qualité des logements à l'ouest du pays.

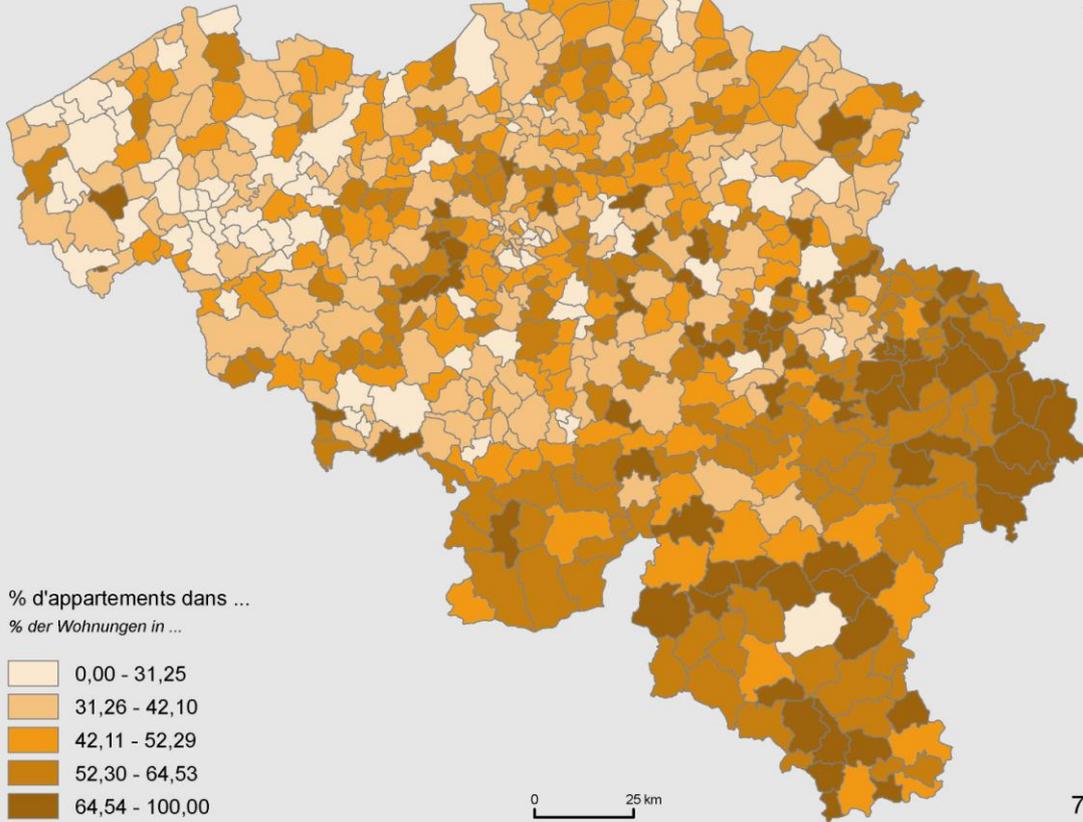


En moyenne, on assiste à une **dualisation** croissante en termes de logement entre agglomérations urbaines et périphéries où les conditions de logement sont – en moyenne – plus agréables ; le retour en ville amorcé entre 1991 et 2001 ne se traduit pas par une amélioration de l'état ou de la qualité des logements. Corollairement, plus on s'écarte de Bruxelles, plus les **prix** diminuent tant en Flandre qu'en Wallonie. Cette structure contraste avec la structure spatiale des prix du terrain à bâtir pour lesquels on observe à la fois une structure centre-périphérie à l'échelle de chaque ville, mais surtout une forte différence entre le nord et le sud du pays où la pression sur la terre est différente (plus forte dans le nord).



La situation actuelle des conditions de logement est encore et toujours marquée par **l'histoire de l'urbanisation**. Le réseau urbain est plus dense dans le nord du pays expliquant une densité de population plus forte et donc une pression plus forte sur la terre. Incontestablement, Régions Flamande et Wallonne s'opposent en termes géographiques. A titre d'exemple, dans le sud du pays, la densité de population est en moyenne moindre et les villes les plus importantes sont marquées par un passé industriel lourd (XIX^e siècle). Les logements y sont - en moyenne - plus grands, plus anciens et de moins bonne qualité : le parc de logements a été moins renouvelé au cours des dernières décennies. La rénovation est plus prononcée en Wallonie par choix (goût pour la rénovation ?), ou par moyens (moindre pouvoir d'achat ou simplement moindre importance accordée à ce type de dépense) voire par incitants appropriés (aides publiques). Notons, qu'à côté de cette histoire connue et globale, certaines régions se démarquent telle la côté belge, Arlon, ou encore le Westhoek, la Campine, Charleroi et le Borinage, les Cantons de l'Est, ... qui sont autant de régions qui ici et là acquièrent des spécificités et forment des ensembles de communes bien définis sur les cartes proposées dans cet atlas et ce pour des raisons diverses.

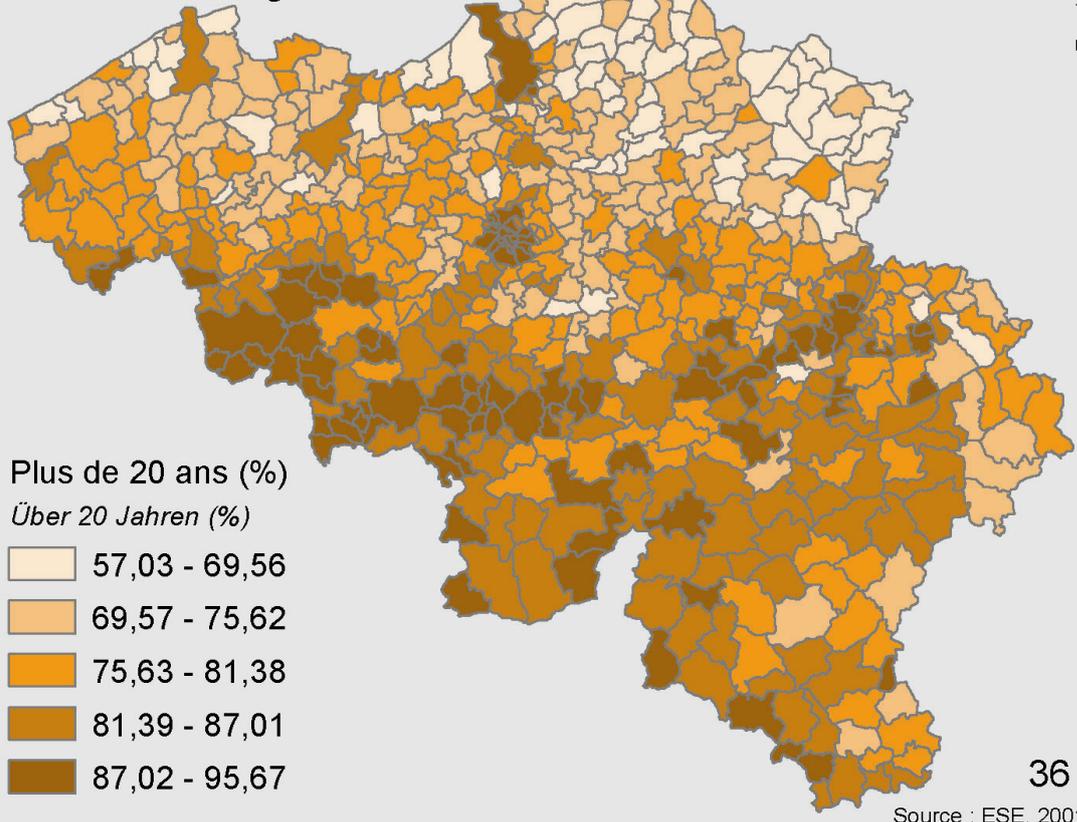
Immeubles de 2 à 4 logements
Gebäude mit 2 bis 4 Unterkünften



Fond IGN-B©

Source : ESE, 2001

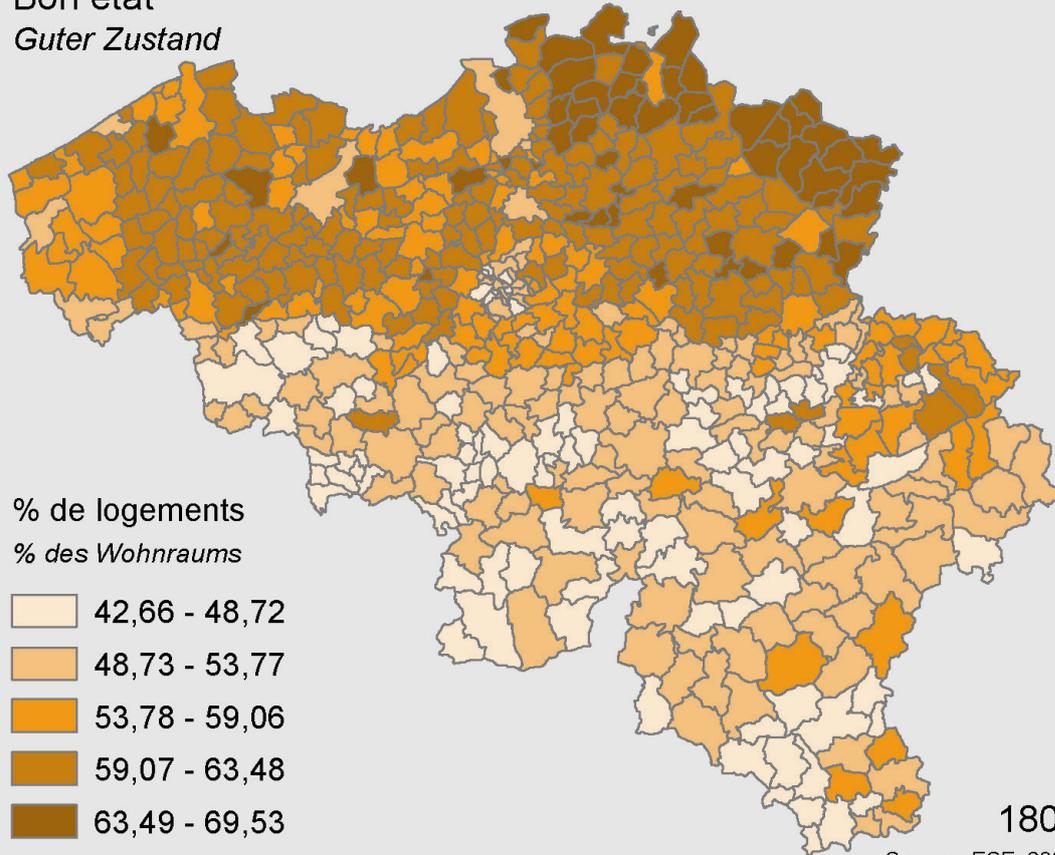
Age des logements
Alter der Wohnungen



Fond IGN-B©

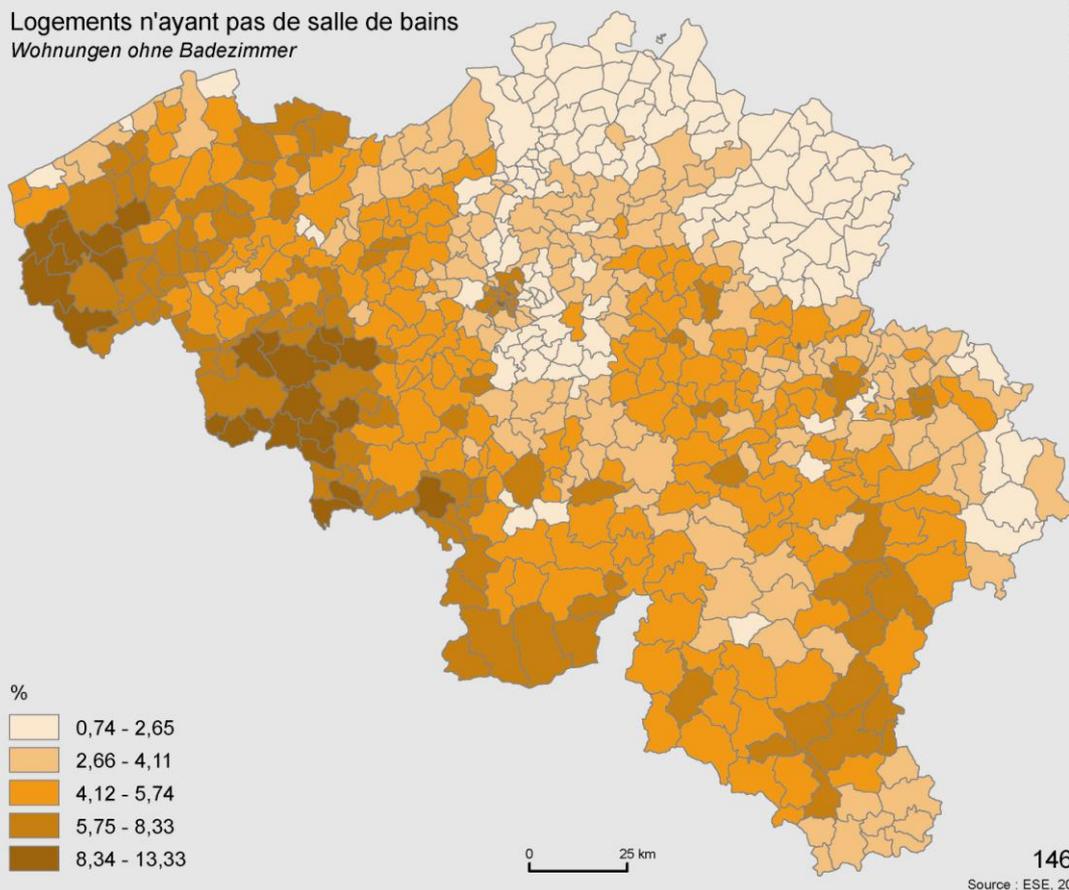
Source : ESE, 2001

Bon état
Guter Zustand



Fond IGN-B©

Logements n'ayant pas de salle de bains
Wohnungen ohne Badezimmer



Fond IGN-B©

Les réalités géographiques observées pour les logements s'accompagnent de réalités **sociologiques, démographiques** et **économiques** qui ne font qu'accentuer les différences observées. Une attention particulière est portée dans l'Atlas aux différences entre locataires (privés, sociaux) et propriétaires.

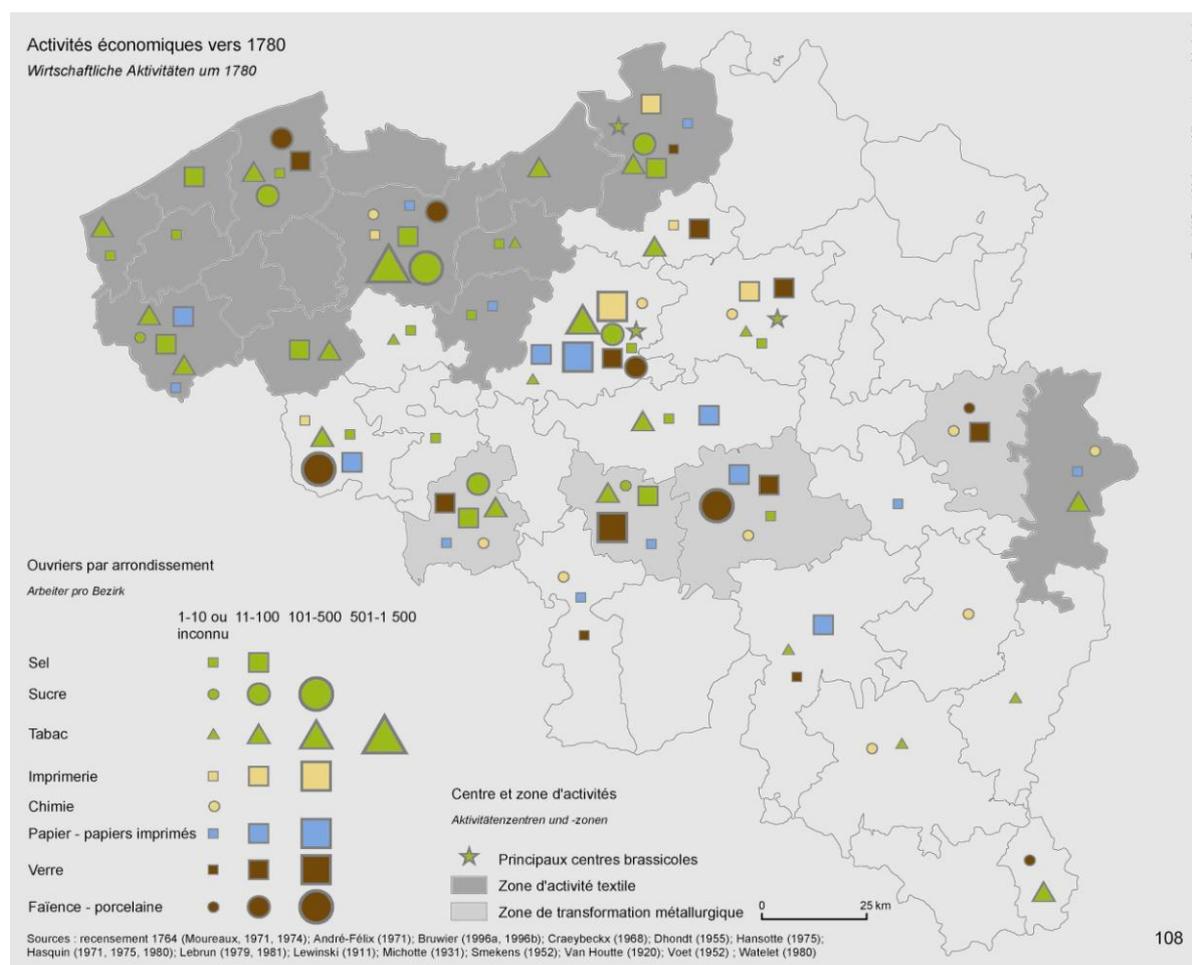
Plusieurs analyses sont également conduites à l'échelle **micro-géographique**, telles des agglomérations urbaines et quelques d'autres communes-témoins. Elles montrent que les conditions de logement structurent fortement l'espace urbain : si le site de la ville joue un rôle déterminant dans sa structure spécifique, on observe toujours des tendances générales telles le rajeunissement des centres urbains et l'étalement résidentiel dans les banlieues. Il va de soi que la taille de la ville joue un rôle déterminant dans la structure observée. En moyenne en Belgique, les centres sont encore et toujours caractérisés par une population – en moyenne – moins bien nantie que les banlieues; certes, on observe une concentration de jeunes adultes célibataires dans certaines communes/quartiers urbain(e)s, mais rien ne permet de dire en 2001 qu'ils ne se suburbanisent pas une fois leur famille formée.

Cet Atlas permet d'évaluer les disparités spatiales en matière de logement en Belgique et ainsi d'aider à mieux cibler les aides financières à l'accession au logement. La situation est bien plus complexe qu'une simple opposition Flandre-Wallonie : certaines communes flamandes ressemblent plus à des profils wallons, et inversement. De plus, les disparités observées à l'échelle méso-géographique (communes) doivent être nuancées à l'échelle micro-géographique (quartiers et secteurs statistiques). Telle est la richesse de l'analyse géographique multi-échelles, qui n'est possible qu'avec des données de recensement : aucun échantillon ne permettra jamais d'atteindre une telle richesse d'analyse statistique spatiale, et les diverses banques de données actuelles (Cadastre, ...) ne constituent qu'un très maigre substitut de recensement de la population et des logements (il est donc impossible de mettre à jour la majorité des cartes proposées dans l'Atlas).

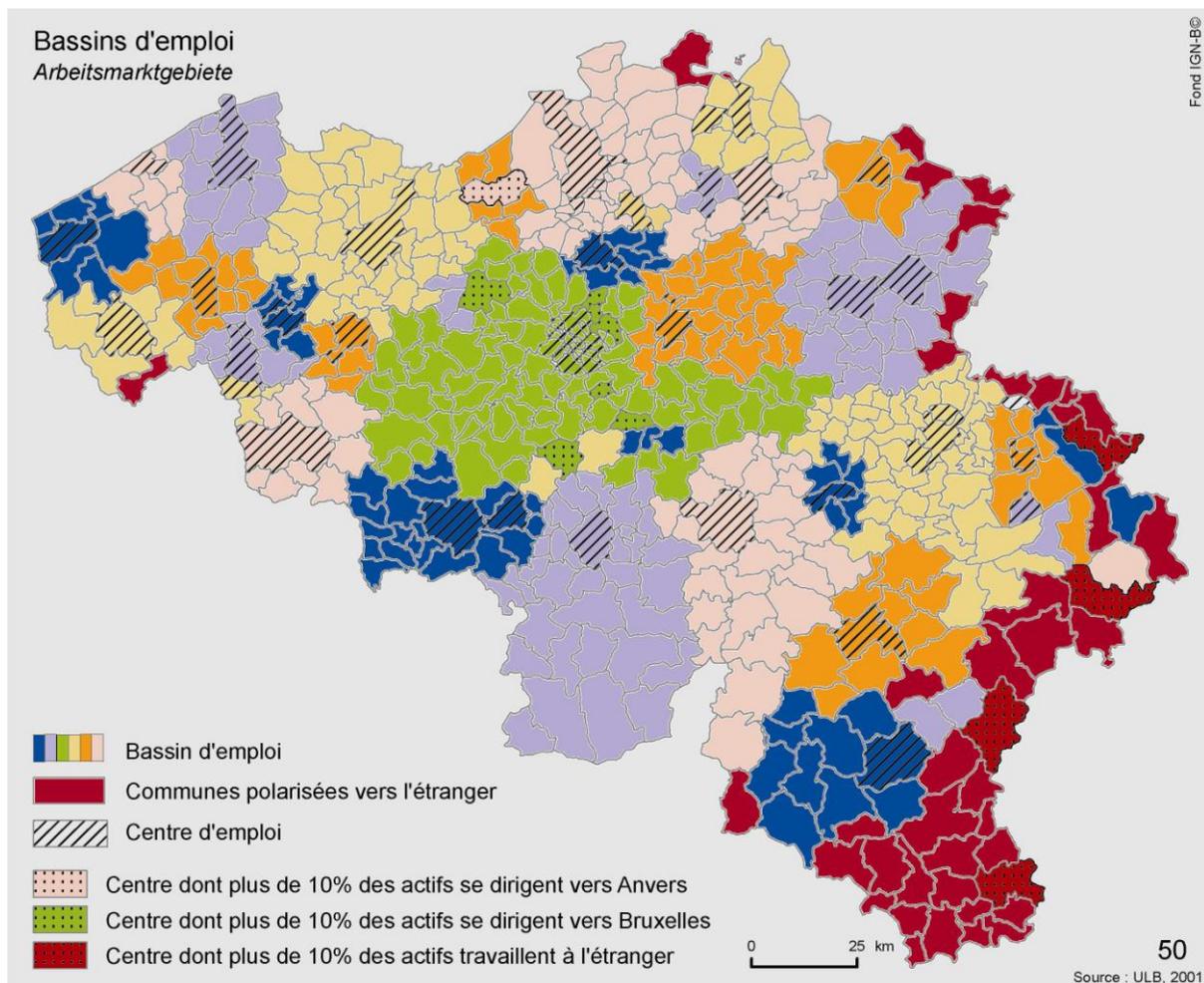
Fascicule 5 • Activités Économiques

Ce fascicule aborde le sujet très vaste des structures et les dynamiques de l'activité économique, de l'emploi, des politiques de mise en œuvre, des investissements étrangers, des transports, du tourisme ou encore du commerce extérieur. L'espace économique belge y apparaît dans toute sa diversité et sa complexité. Sa configuration est donc plurielle et porte les traces de strates différentes qui, dès la fin du XVIII^e siècle, ont marqué progressivement le territoire.

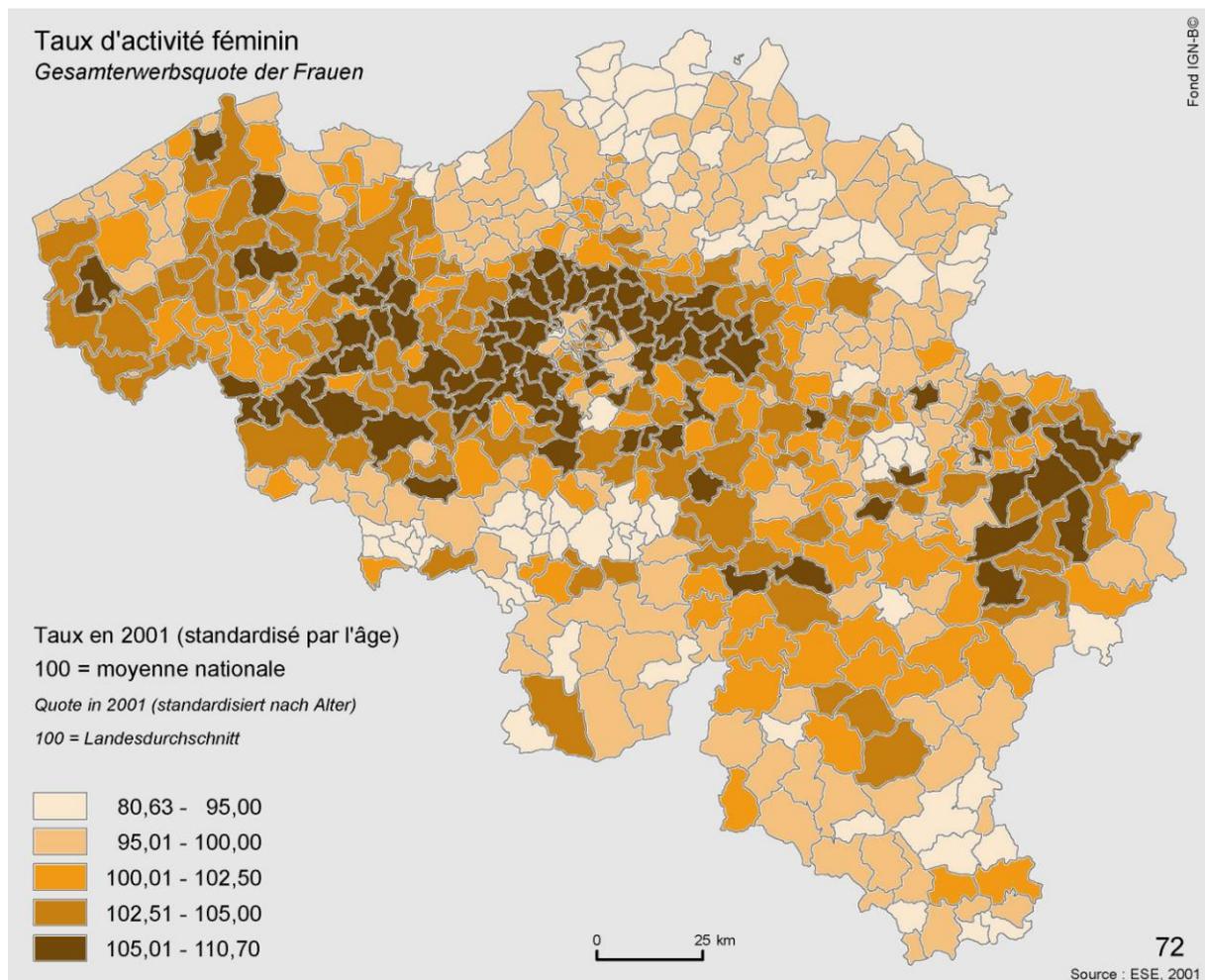
Activités économiques vers 1780



La répartition spatiale de l'industrie belge contemporaine est le produit d'une longue évolution historique. La carte ci-dessus est le résultat d'un recensement spécifique qui donne une idée de la situation de l'activité industrielle en 1780, à l'aube de la révolution industrielle. Le textile occupe une grande partie du nord du pays (activité linière liée à l'agriculture) alors que des activités plus lourdes et plus techniques sont présentes au sud (main-d'œuvre plus qualifiée et plus indépendante de l'activité agricole). A noter également l'existence d'une industrie urbaine spécialisée dans les plus grandes villes (diamant et soie à Anvers, papeterie à Bruxelles).

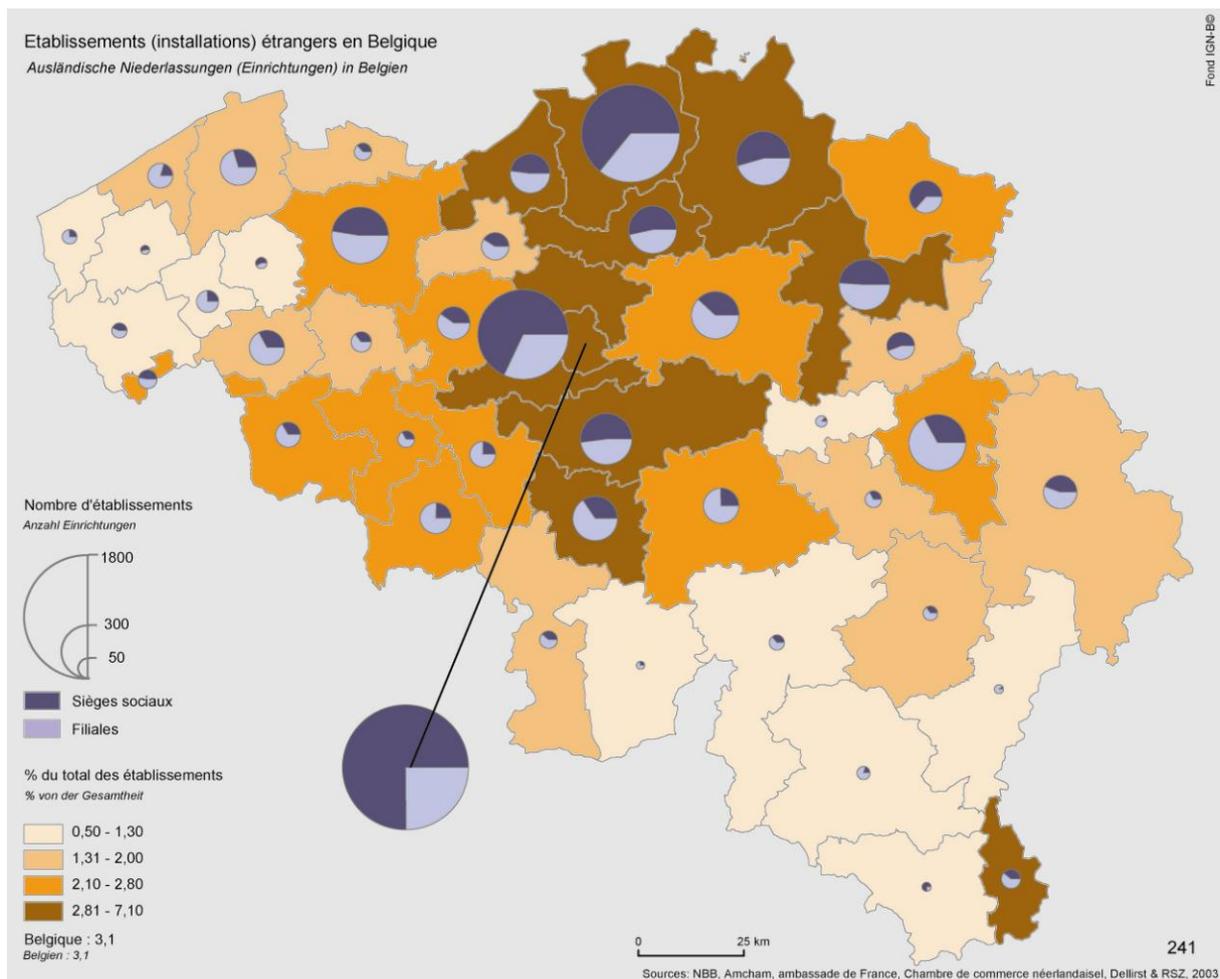


La carte des bassins d'emploi illustre le rayonnement des villes en termes de recrutement de la main-d'œuvre. Au centre, Bruxelles polarise une grande partie de l'espace. En Flandre, on note l'importance des zones d'influence d'Anvers et de Gand. Les bassins d'emploi des centres du sillon wallon, Mons-La Louvière, Charleroi, Namur et Liège, se partagent une grande partie du territoire wallon. Dans le sud et l'est de la Belgique, on soulignera surtout la forte extension, en comparaison avec 1991, des premières navettes vers l'étranger, surtout à la frontière luxembourgeoise.

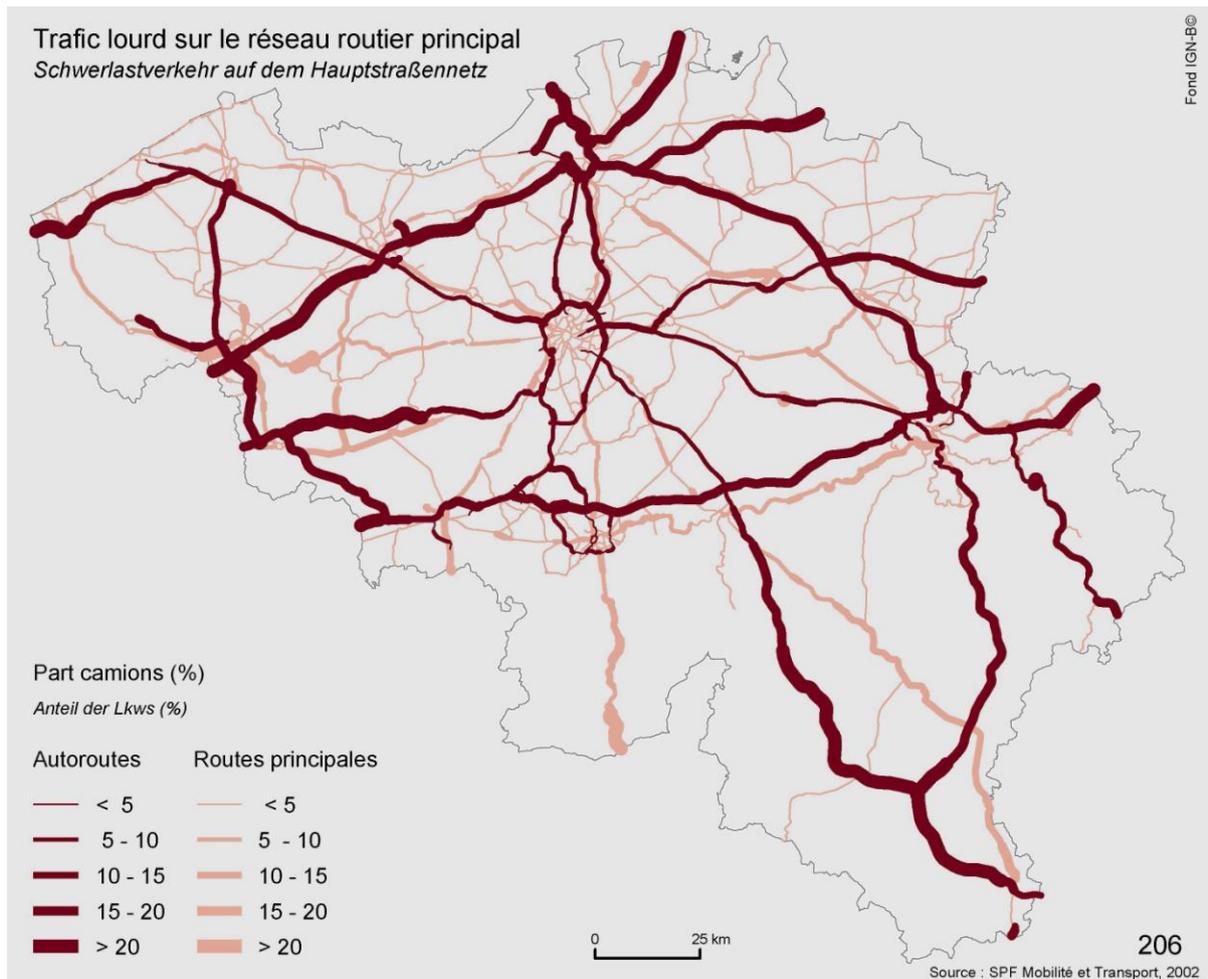


Les fluctuations du taux d'activité global sont très dépendantes du taux d'activité féminin, le taux d'activité masculin étant partout très élevé (plus de 90 %). Dans une large mesure, les variations spatiales de l'activité féminine relèvent de structures économiques et sociales héritées (bassin textile très féminisé – bassins industriels dominés par les activités plus masculines). Dans les grands bassins d'emploi, singulièrement ceux de Bruxelles, de Gand et de Namur, c'est notamment le développement du tertiaire qui favorise l'activité féminine.

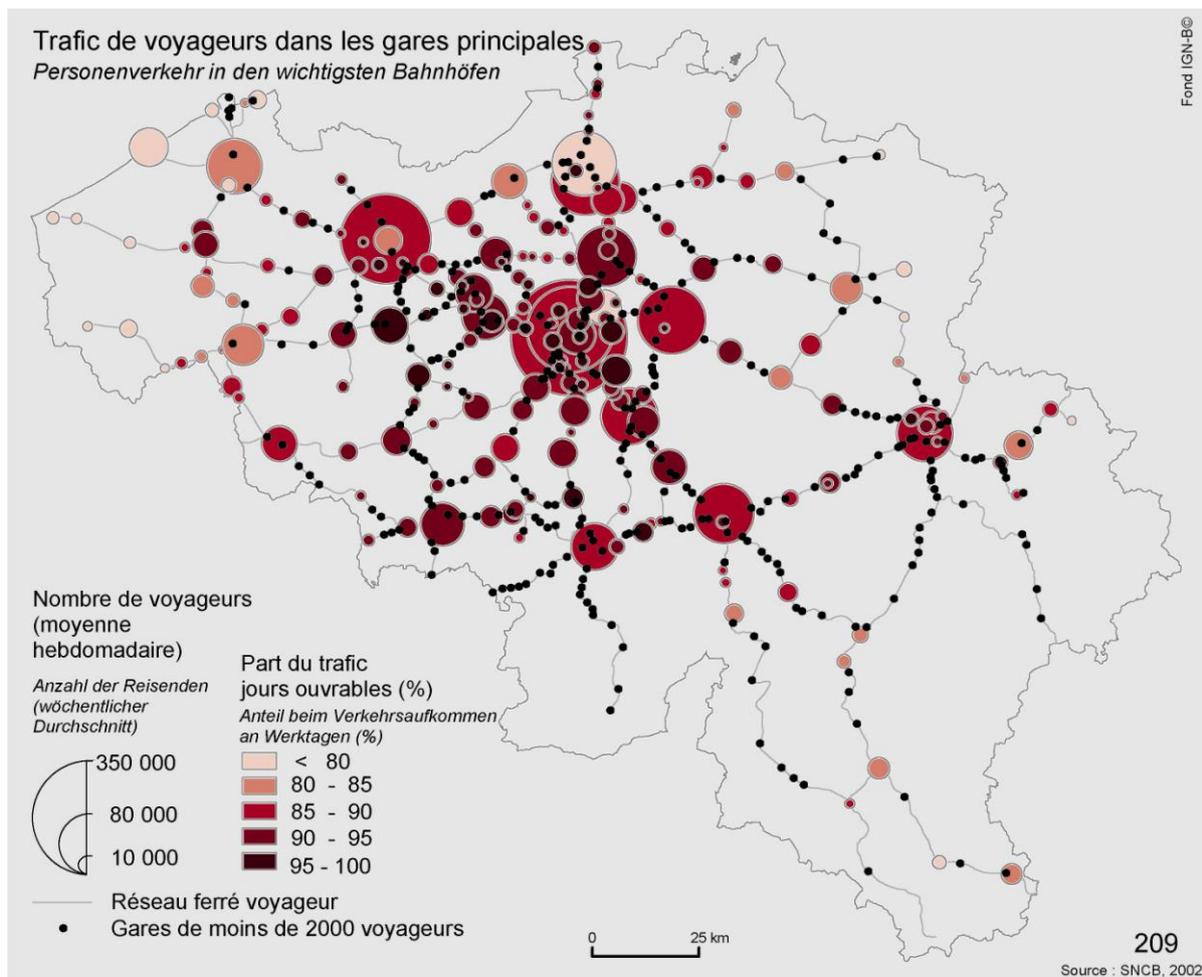
La présence étrangère aux niveaux des activités économiques représente, en Belgique, environ 3 % du nombre total d'entreprises mais près de 12 % de l'emploi. La carte des établissements étrangers (sièges sociaux et sièges d'exploitation) montre cependant que cette présence n'est pas uniformément répartie sur le territoire. La répartition se fait autour d'un centre de gravité absolu indéniable sur l'axe Bruxelles-Anvers, qui se prolonge vers le sud, dans le Brabant wallon, jusqu'à Charleroi et vers l'est dans les arrondissements de Turnhout et d'Hasselt. Les arrondissements de Gand et de Liège connaissent eux aussi une présence non négligeable d'établissements étrangers.



La Belgique dispose d'un réseau très dense en matière d'infrastructures routières à grand gabarit. Ces équipements performants concentrent une grande partie du trafic global et, plus particulièrement, une grande partie du trafic lourd. La part des camions représente, en effet, plus de 20 % du trafic sur de nombreux tronçons autoroutiers, en particulier sur les grands axes de transit européens du trafic de marchandises (notamment l'axe Anvers – Gand ou encore les axes traversant l'Ardenne du nord au sud). Une partie de ces flux de marchandises ne fait que transiter par la Belgique ce qui génère des coûts publics importants dans la mesure où il accélère l'usure de la voirie.



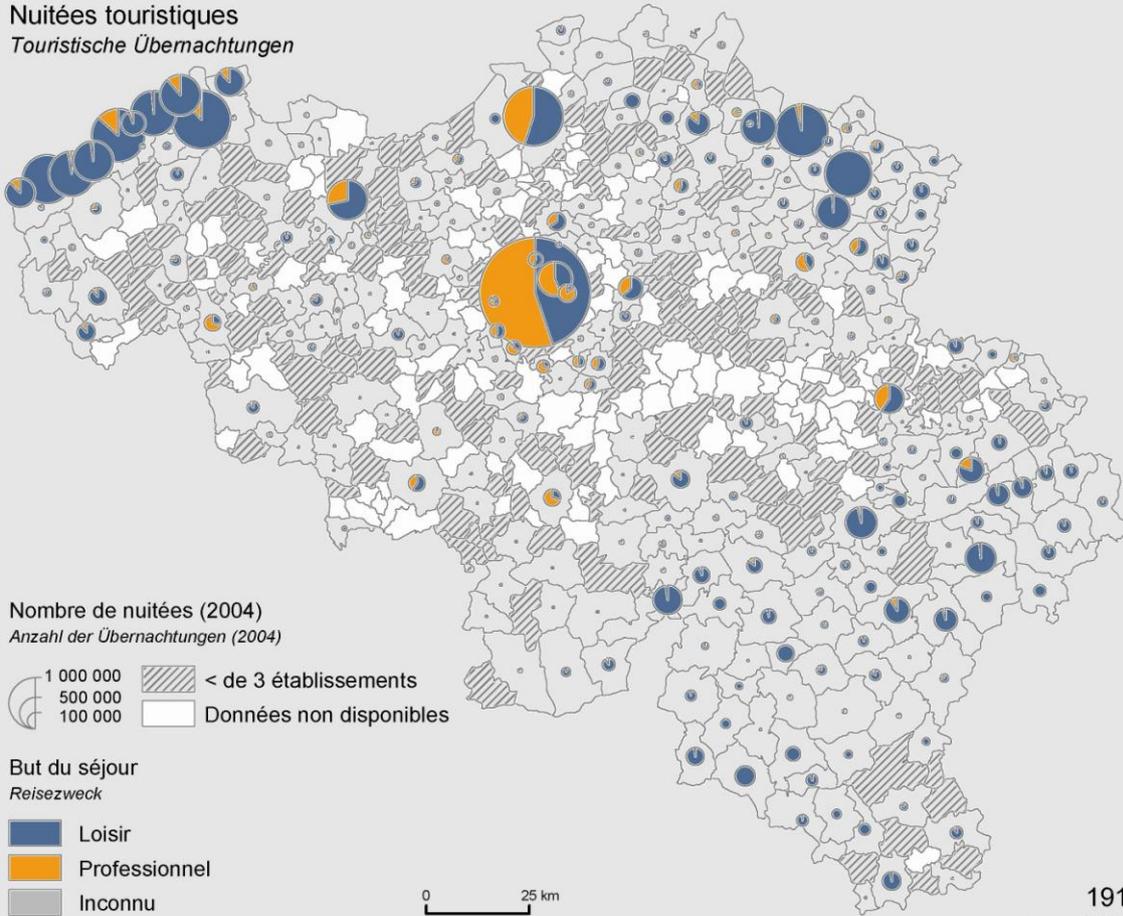
La Belgique dispose également d'un réseau ferré très dense principalement tourné autour de Bruxelles (dont la traversée n'est plus un obstacle (jonction Nord-Midi de 1952) contrairement à d'autres capitales européennes comme Paris ou Londres). La carte 209 propose un aperçu de la fréquentation du réseau sur base du trafic dans les gares SNCB. En fait, trois facteurs semblent expliquer le volume du trafic dans les gares : la taille de l'agglomération desservie, la proximité de Bruxelles (à population égale, la fréquentation des gares augmente avec la proximité de la Capitale en raison de la forte polarisation des flux de navetteurs) et enfin la connectivité du réseau, c'est-à-dire le nombre de lignes reliant le nœud ferroviaire considéré (d'où plus de facilités de déplacement et un nombre important de voyageurs en transit).



Le paysage touristique belge montre un visage relativement contrasté. La carte 191 présente ce contraste au départ de la répartition spatiale de la fréquentation touristique à l'échelle communale. A l'heure actuelle, une part importante de la fréquentation touristique de la Belgique se déroule en milieu urbain (près de 40 % des nuitées sont enregistrées dans les agglomérations suite notamment aux séjours pour raison professionnelle). Outre les agglomérations, trois régions concentrent une part importante des infrastructures d'hébergement et des équipements récréatifs : le Littoral, l'Ardenne-Meuse et la Campine.

Nuitées touristiques
Touristische Übernachtungen

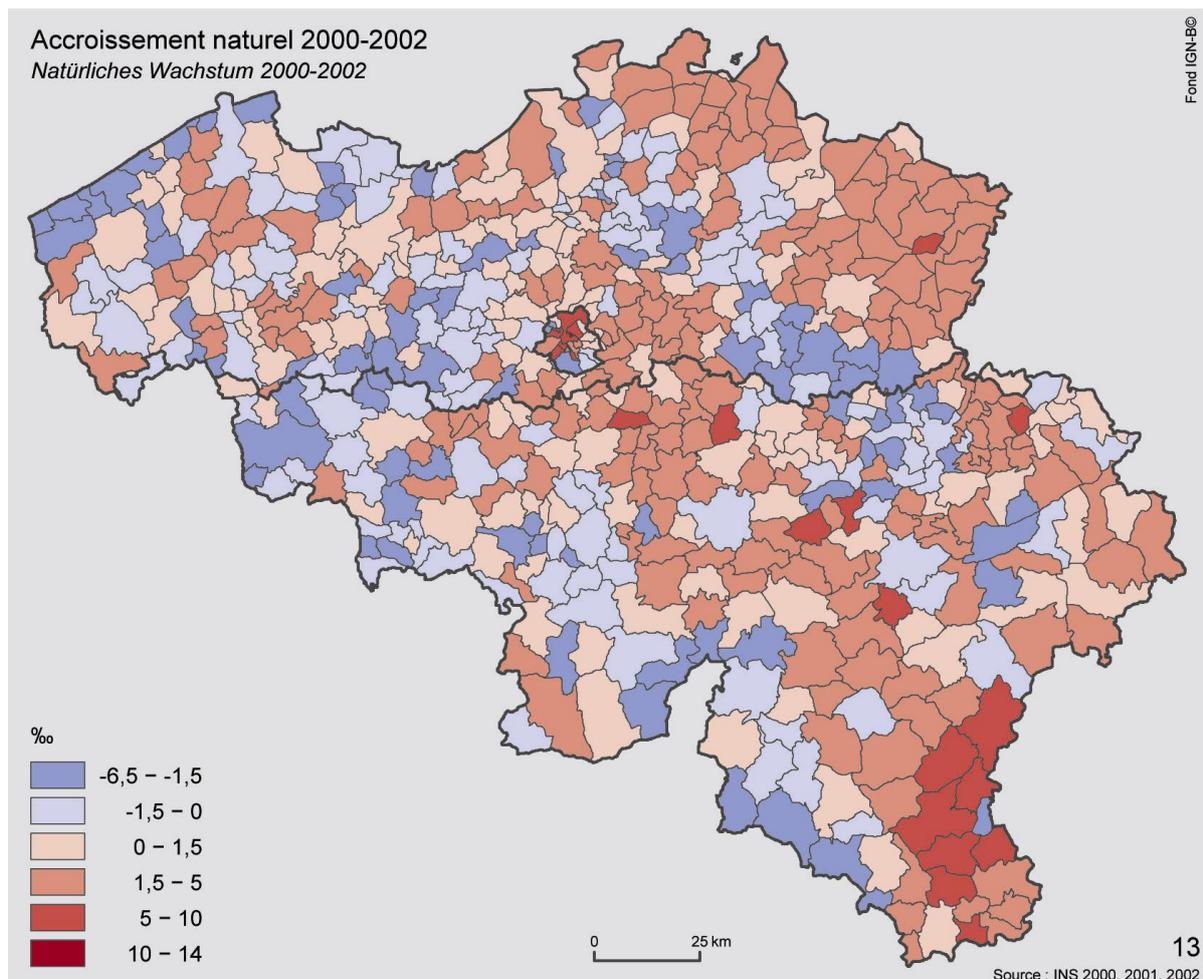
Fond IGN-B©



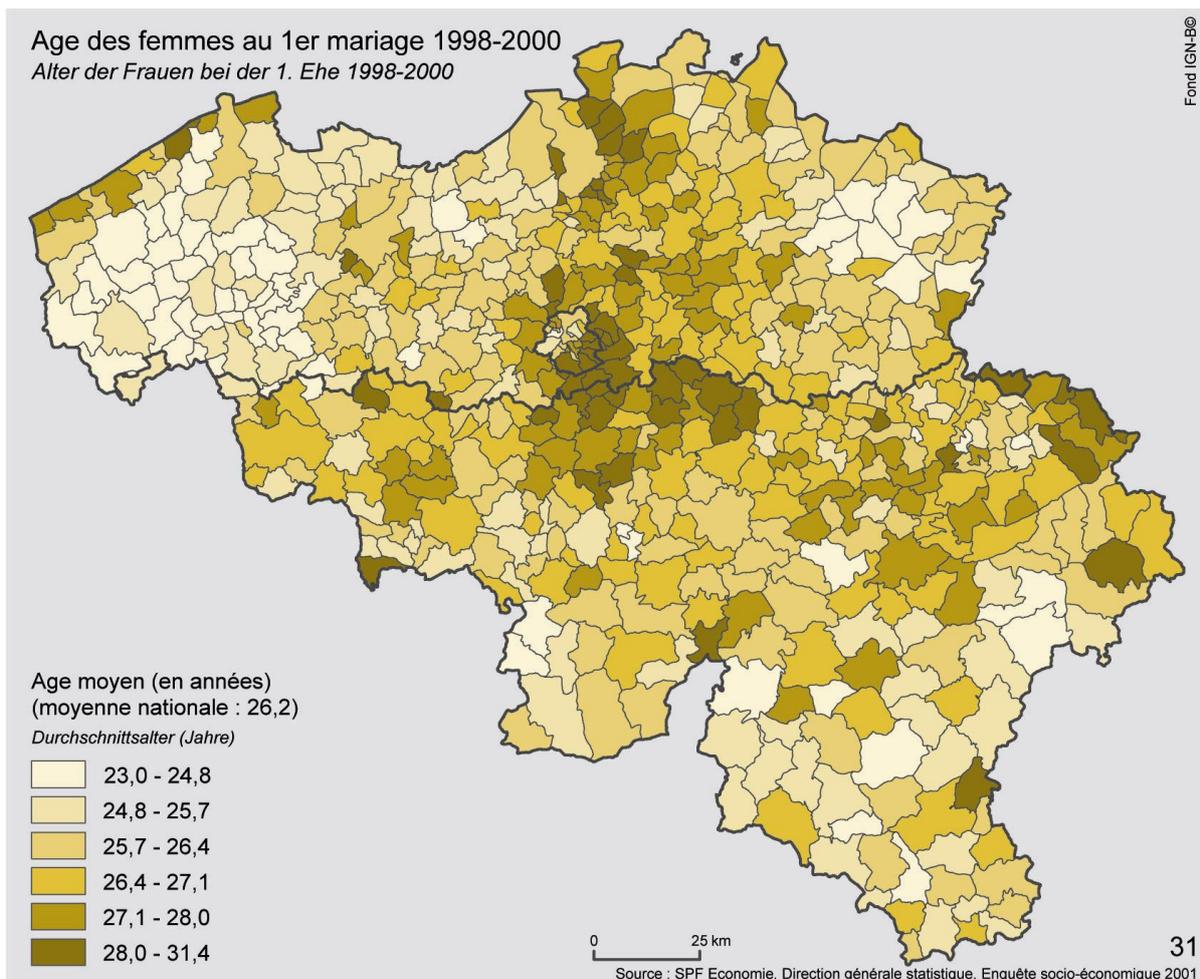
Fascicule 6 • Population

Ce fascicule couvre de façon moderne les aspects classiques de la géographie de la population (répartition spatiale et évolution de la population; composantes de cette évolution : nuptialité et fécondité, mortalité et morbidité, migrations internes et externes; structures de la population et des ménages), mais également une série de caractéristiques socio-économiques importantes des populations, (revenus, position par rapport au marché de l'emploi, niveaux de diplômes, retard scolaire, etc.). Il décrit en priorité l'état de la population lors de l'enquête socio-économique 2001, ses caractéristiques et ses comportements démographiques, mais aussi ses dynamiques récentes en exploitant les informations des recensements précédents et d'autres données plus anciennes. Les observations ont été replacées dans une perspective historique à plus long terme, depuis l'indépendance de la Belgique, et mises en relation avec les contextes économiques, sociaux, politiques, etc. susceptibles de les éclairer et de les faire comprendre. Si l'échelle communale a été généralement privilégiée, certains indicateurs ont été cartographiés à l'échelle d'unités plus fines (les "secteurs statistiques ") dans le cadre des grandes agglomérations urbaines, voire des groupes de secteurs statistiques sur l'ensemble du pays, d'autres à celle des arrondissements. Dans une optique de mise en perspective des observations, des comparaisons sont aussi menées à un niveau international et en particulier européen.

La carte de *l'accroissement naturel de la population* ne montre plus, en 2000-2002, d'opposition entre la Flandre et la Wallonie. Les différences s'expliquent plus maintenant par des contrastes de structure d'âge que de comportements. La Campine, qui s'est industrialisée et peuplée à partir de 1880 et a gardé une forte fécondité jusque dans les années 1960, présente une structure particulièrement jeune, favorable à l'accroissement naturel (peu de décès, beaucoup de naissances). Les autres régions à accroissement positif remarquable sont des régions d'immigrations de jeunes adultes, qui continuent leur fécondité dans le lieu d'immigration : banlieues, particulièrement au SE de Bruxelles, à l'E d'Anvers, au SW de Bruges, au S de Liège ; l'axe Bruxelles-Arlon participe du même phénomène. Les communes proches du Grand-Duché de Luxembourg bénéficient de l'importante offre d'emplois bien rémunérés dans ce pays et d'un coût de l'immobilier moindre en Belgique. L'axe du canal ressort dans la Région bruxelloise suite aux populations paupérisées issues de l'immigration. Enfin, Louvain-la-Neuve fixe de jeunes ménages gravitant autour de l'université. Les taux d'accroissement naturel négatif mettent en avant les régions touristiques : la côte, le sud du Namurois et la vallée de la Semois, qui attirent des migrants de plus de 50 ans, donc sans fécondité mais à mortalité marquée : couples dont les enfants sont émancipés, retraités, veufs. On notera aussi la région de la Dendre, le Tournaisis et le sud du Limbourg.

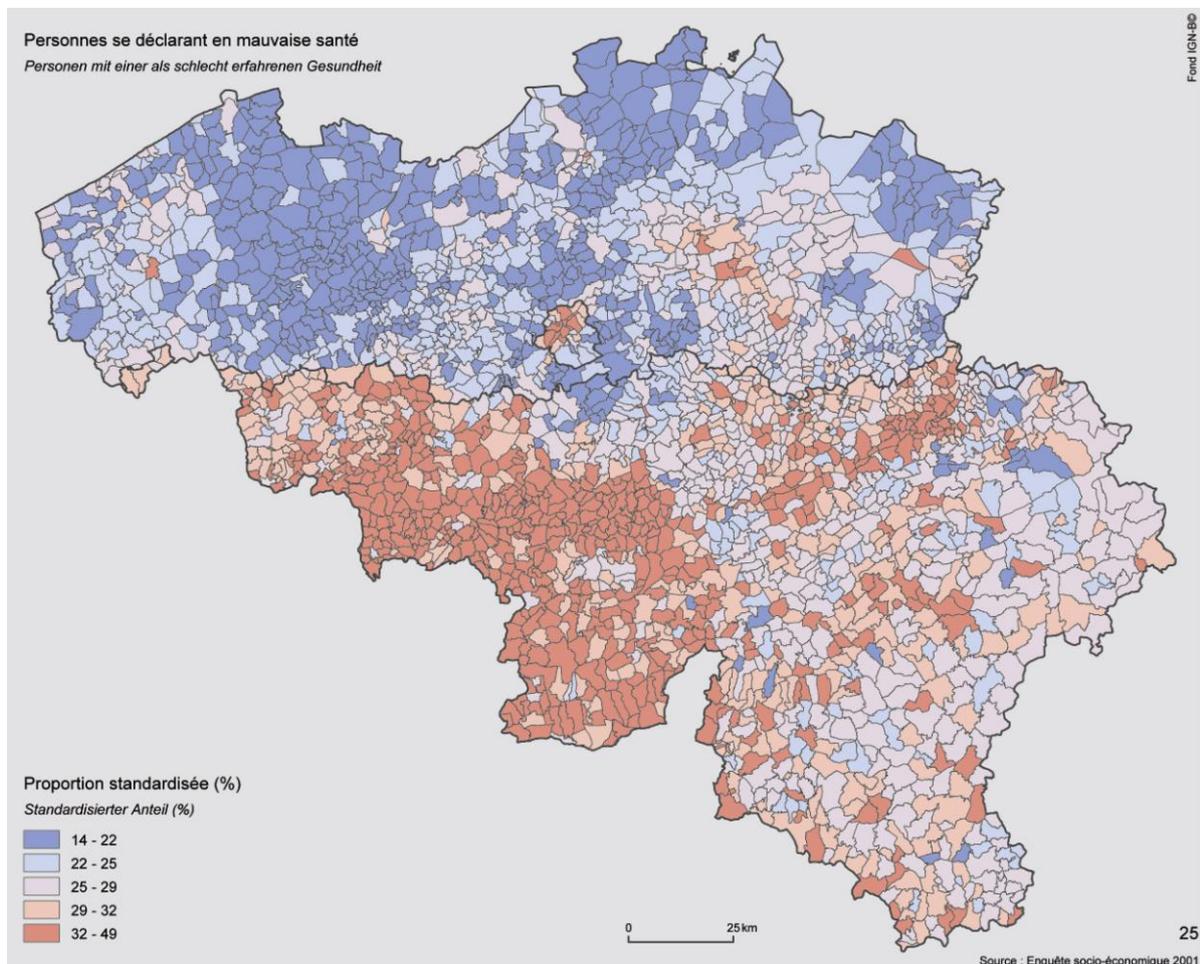


L'âge moyen au premier mariage varie, par commune et pour 1998-2000, entre 23 et 31,4 ans, soit plus de 8 ans de différence ! Les mariages les plus tardifs s'observent dans les banlieues de Bruxelles et d'Anvers (prolongation des études dans les milieux favorisés), à Fourons et dans une partie des cantons de l'Est et au littoral. La précocité caractérise trois régions : la Flandre occidentale, le Limbourg et le cœur des Ardennes, qui sont aussi caractérisées par une forte intensité de la nuptialité et par un attachement persistant au catholicisme. Les communes de l'axe du canal à Bruxelles se distinguent aussi par un mariage précoce, lié aux communautés issues de l'immigration.

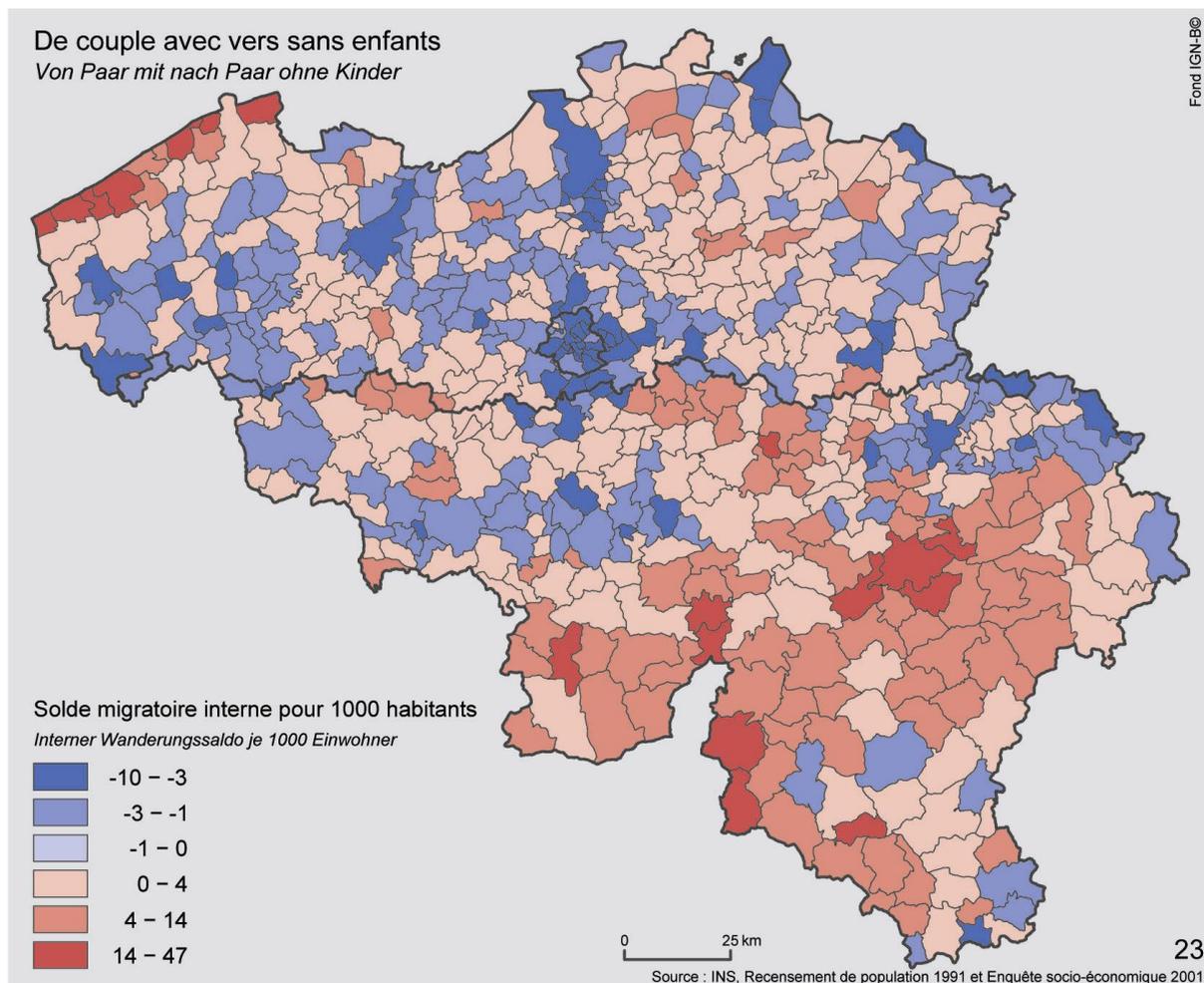


L'Enquête socio-économique de 2001 a interrogé pour la première fois l'ensemble de la population sur sa perception de sa santé. Les réponses possibles sont : *très bon, bon, moyen, mauvais ou très mauvais*. Nous avons regroupé ici les trois dernières, conformément aux recommandations internationales. La standardisation de la proportion élimine l'effet de l'âge sur l'état de santé. Il existe une bonne corrélation globale entre la santé perçue et la mortalité. La mesure de la santé perçue étant calculée sur de plus grands effectifs que celle de la mortalité (toute la population d'une part, les seuls décédés de l'autre), la première est plus sûre, moins entachée d'aléas. En conséquence, la santé perçue peut être cartographiée plus finement. Néanmoins, la correspondance n'est pas parfaite. La santé perçue est une mesure subjective de morbidité (le fait d'être malade), l'indice comparatif de mortalité et l'espérance de vie des mesures objectives de mortalité (le fait de décéder). Le contraste spatial majeur est l'opposition entre la Flandre, en meilleure santé, et la Wallonie. Il est intéressant de constater que ce contraste est relativement net, sauf pour le Brabant wallon, et qu'il ne s'agit pas d'un gradient nord-sud. L'explication consiste dans des différences de comportement, en termes notamment de consommation de matières grasses ou de fruits et légumes, ou encore d'activités physiques, toutes en faveur de la Flandre. Une seconde observation est l'impact du statut socio-économique; on voit bien la meilleure espérance de vie du Brabant wallon et la plus mauvaise des communes paupérisées le long du canal à Bruxelles, d'Anderlecht à Vilvorde. Au sein de la Wallonie, les plus faibles espérances de vie concernent le Hainaut et l'axe Liège-Huy; les conséquences à long terme des travaux lourds dans les mines et la métallurgie sont encore sensibles comme, de nos jours, d'un chômage plus important. Enfin, de façon plus générale, les villes apparaissent avec une espérance de vie plus faible que les banlieues, comme à Bruxelles,

Anvers, Gand, Bruges, ... Toutes ces observations peuvent se faire aussi, à l'échelle des communes, sur la carte de mortalité. La carte de la santé perçue met aussi en évidence une bande nord-ouest sud-est, centrée sur Aarschot, Tiel et Montaigu, qui tranche sur les trois provinces environnantes par sa moins bonne santé perçue. Plus au nord-est, une bande de mauvaise santé moins prononcée correspond aux charbonnages de Campine, de Beringen à Eisden. Ni l'une ni l'autre ne se marquent clairement sur les cartes d'espérance de vie.



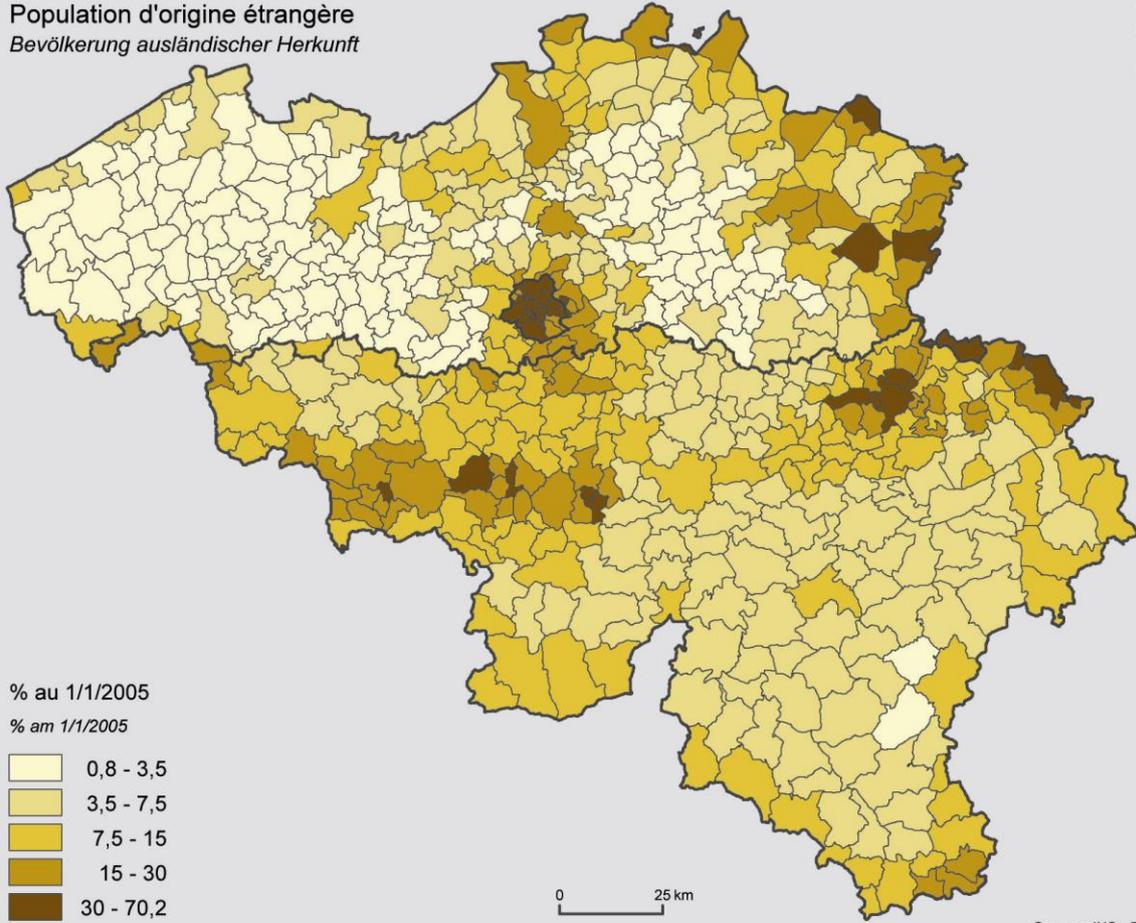
Les migrations intérieures des personnes dont les enfants se sont émancipés entre 1991 et 2001 incorporent en partie des migrations liées à la sortie de vie active. On voit que les départs se font surtout des grandes villes et de leurs banlieues proches, les plus anciennement urbanisées, où les enfants, jeunes au moment de l'immigration, ont eu le temps d'atteindre l'âge de l'émancipation. Et les régions attractives sont surtout les régions touristiques : littoral et Ardennes. Ces migrations vers les lieux touristiques s'observent de 45 (trop tôt pour la retraite) à 80 ans.



Considérer la population d'origine étrangère plutôt que la seule population étrangère permet de s'affranchir des changements du code de la nationalité qui ont eu lieu depuis 1985. La répartition spatiale reflète l'histoire de l'immigration en Belgique. Dans l'Entre-deux-guerres et jusqu'aux années 1960, l'immigration concernait surtout des travailleurs peu qualifiés occupés dans les mines et l'industrie lourde de l'axe industriel wallon et du Limbourg. De 1960 à 1974, les secteurs autorisés à recruter à l'étranger se sont diversifiés et les nouveaux immigrés se sont concentrés dans les grandes villes, particulièrement dans le triangle Bruxelles, Anvers, Gand. On voit aussi l'immigration de cadres étrangers dans la grande banlieue bruxelloise. Enfin, les zones frontalières se démarquent, en partie parce que des ressortissants des pays voisins immigrent de l'autre côté de la frontière après leur retraite pour des raisons fiscales et foncières. On voit aussi que les communes qui ne sont dans aucune des situations citées présentent des parts de population d'origine étrangère plus faible en Flandre qu'en Wallonie.

Population d'origine étrangère
Bevölkerung ausländischer Herkunft

Fond IGN-B®



Source : INS - RN

Plus d'informations

Site web du **programme ATLAS** de la Politique scientifique fédérale:

<http://www.belspo.be/belspo/fedra/prog.asp?l=fr&COD=AT>

Fascicule 1 - Géographie politique

- Christian Vandermotten (coordinateur), Laboratoire de Géographie humaine, Université Libre de Bruxelles, cvdmotte@ulb.ac.be
- Christian Kesteloot, Dpt Aard- en Omgevingswetenschappen, Afdeling Geografie, Katholieke Universiteit Leuven, chris.kesteloot@geo.kuleuven.ac.be
- Pieter Saey, Vakgroep Geografie, Universiteit Gent, piet.saey@rug.ac.be

Fascicule 2 - Paysage, monde rural et agriculture

- Marc Antrop (coordinateur Paysage), Vakgroep Geografie, Universiteit Gent, marc.antrop@ugent.ac.be
- Serge Schmitz (coordinateur Monde rural), Unité de géographie économique et sociale, Université de Liège, S.Schmitz@ulg.ac.be
- Etienne Van Hecke (coordinateur Agriculture), Dpt Aard- en Omgevingswetenschappen, Afdeling Geografie, Katholieke Universiteit Leuven, etienne.vanhecke@geo.kuleuven.ac.be

Fascicule 3 - Villes

- Jean-Michel Decroly (coordinateur), Unité Tourisme et patrimoine, Université Libre de Bruxelles, jmdecrol@pop.vub.ac.be
- Christian Kesteloot, Dpt Aard- en Omgevingswetenschappen, Afdeling Geografie, Katholieke Universiteit Leuven, chris.kesteloot@geo.kuleuven.ac.be
- Eléonore Wolff, Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du territoire (IGEAT), Université Libre de Bruxelles, ewolff@ulb.ac.be

Fascicule 4 - Habitat

- Isabelle Thomas (coordinatrice), Département de géographie et géologie, Université Catholique de Louvain, isabelle@geog.ucl.ac.be
- Dominique Vanneste, Dpt Aard- en Omgevingswetenschappen, Afdeling Geografie, Katholieke Universiteit Leuven, dominique.vanneste@geo.kuleuven.ac.be
- Luc Goossens, Departement Sociologie en Sociaal Beleid, Universiteit Antwerpen, Luc.Goossens@ua.ac.be

Fascicule 5 - Activités économiques

- Bernadette Mérenne-Schoumaeker (coordinatrice), - Service d'Etudes en Géographie économique fondamentale et appliquée (SEGEFA), Université de Liège, B.Merenne@ulg.ac.be
- Ann Verhetsel, Vakgroep Transport en Ruimtelijke Economie, Universiteit Antwerpen, Ann.Verhetsel@ufsia.ac.be
- Jean-Michel Decroly (coordinateur), Unité Tourisme et patrimoine, Université Libre de Bruxelles, jmdecrol@pop.vub.ac.be
- Christian Vandermotten (coordinateur), Laboratoire de Géographie humaine, Université Libre de Bruxelles, cvdmotte@ulb.ac.be

Fascicule 6 - Population

- Jean-Pierre Grimmeau (coordinateur), Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du territoire (IGEAT), Université Libre de Bruxelles, grimmeau@ulb.ac.be
- Raphaël Lagasse, Ecole de Santé publique, Université libre de Bruxelles, rlagass@ulb.ac.be
- Thierry Eggerickx, Groupe d'Etudes de Démographie appliquée (GÉDAP), Université Catholique de Louvain, eggerickx@spri.ucl.ac.be
- Etienne Van Hecke, Dpt Aard- en Omgevingswetenschappen, Afdeling Geografie, Katholieke Universiteit Leuven, etienne.vanhecke@geo.kuleuven.ac.be
- Bernadette Mérenne-Schoumaeker, - Service d'Etudes en Géographie économique fondamentale et appliquée (SEGEFA), Université de Liège, B.Merenne@ulg.ac.be
- Patrick Deboosere, Interface Demografien, Vrije Universiteit Brussel, Patrick.Deboosere@vub.ac.be

Soutien à la cartographie

- Jean-Paul Donnay, Laboratoire SURFACES, Université de Liège, jp.donnay@ulg.ac.be
- Philippe De Maeyer, Vakgroep Geografie, Universiteit Gent, philippe.demaeyer@ugent.ac.be

Experts

- Madame Micheline Lambrechts, experte au Bureau fédéral du Plan, ml@plan.be
- Herman Van der Haegen, Professeur émérite au département de géographie de la Katholieke Universiteit Leuven, Herman.VanderHaegen@geo.kuleuven.be



Avenue Louise, 231 B-1050 Bruxelles **W.** www.belspo.be **T.** +32 (0)2 238 34 11 **F.** +32 (0)2 230 59 12 **@** info@belspo.be

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL DE PROGRAMMATION POLITIQUE SCIENTIFIQUE: ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME ET ARCHIVES DE L'ÉTAT DANS LES PROVINCES - BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BELGIQUE - DIRECTION GÉNÉRALE "COORDINATION INTERNATIONALE ET INTERFÉDÉRALE & INDICATEURS SCIENTIFIQUES" - DIRECTION GÉNÉRALE "PROGRAMMES DE RECHERCHE & APPLICATIONS AÉROSPATIALES" - INSTITUT D'AÉRONOMIE SPATIALE DE BELGIQUE - INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE - INSTITUT ROYAL DU PATRIMOINE ARTISTIQUE - INSTITUT ROYAL MÉTÉOROLOGIQUE DE BELGIQUE - MUSÉE ROYAL DE L'AFRIQUE CENTRALE - MUSÉES ROYAUX D'ART ET D'HISTOIRE - MUSÉES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE - OBSERVATOIRE ROYAL DE BELGIQUE - BELNET - SERVICE D'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE